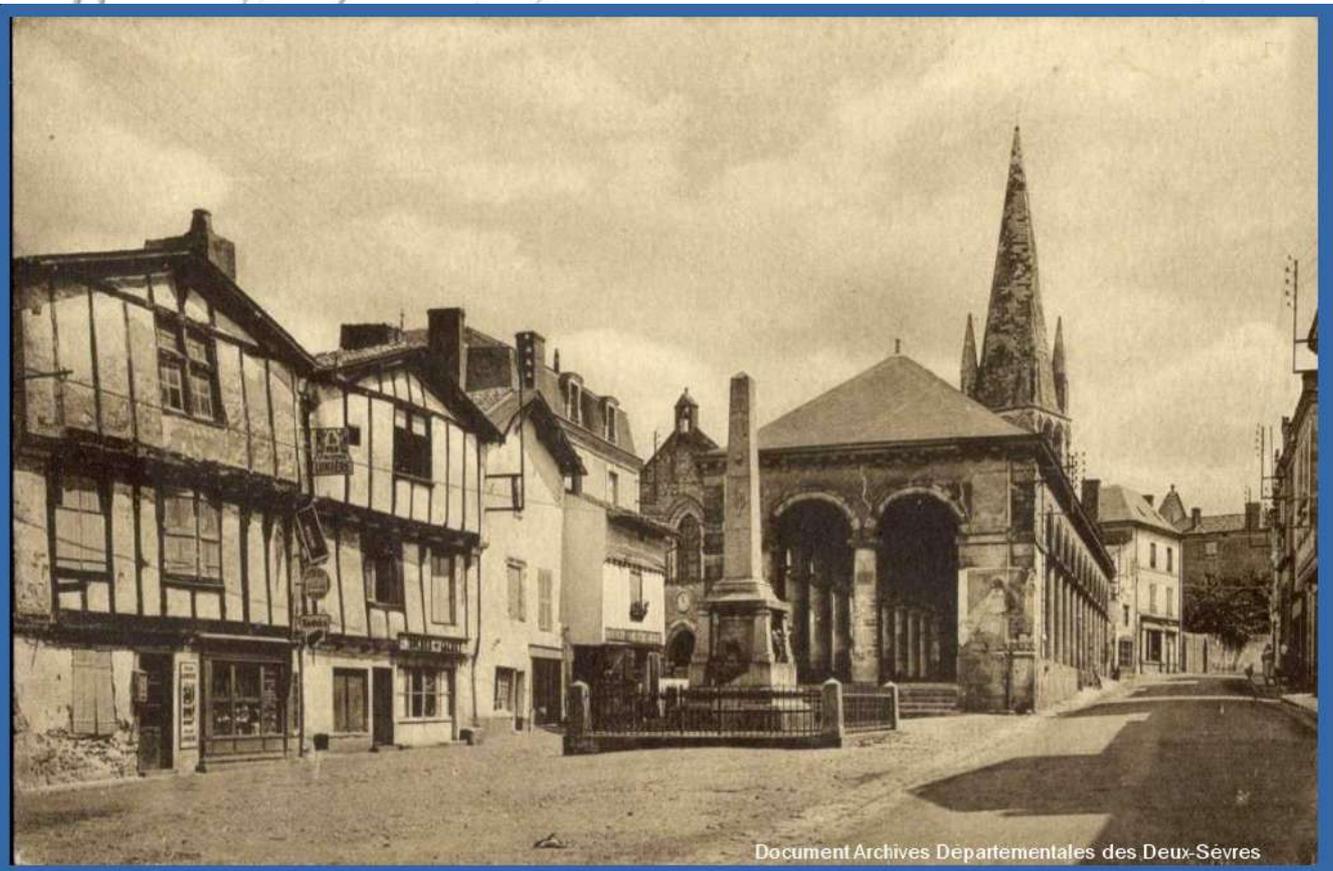


Généa
79

LA REVUE DU CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

SEPTEMBRE 2019 — N° 107



HISTOIRES D'AIRVAULT

SOMMAIRE



Le mot du président	2
L'Assemblée Générale Ordinaire	3 à 17
L'abbatiale d'Airvault	18 à 21
Les tombes de l'abbatiale d'Airvault	22 à 23
L'Airvaudaise Jeanne Courillaud	24 à 27
Les 28 volontaires d'Airvault morts en 1793	28 à 31
Le cimetière militaire marocain d'Airvault	32 à 33
Le musée d'Airvault	34 à 35
Arsène Léon Largeault	36 à 39
Les gens du château de la Meilleraye (suite)	40 à 42
Un Moineau en Morée	43
L'enterrement d'un protestant en 1740	44 à 45
La bibliothèque du généalogiste	46
Nos sorties en septembre	47
Le mot des Archives	48

CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

Siège social : Archives départementales
26 rue de la Blauderie 79022 NIORT CEDEX
Siret n° 409 984 0085 0001

Association loi 1901 – J.O du 4.07.1990
05 49 06 79 22 Local Archives départementales
05 49 08 53 40 Local Pierre-de-Coubertin
(laisser un message)

Courriel genea79@wanadoo.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Raymond DEBORDE
Vice-présidentes	Danièle BILLAUDEAU Nadège DEJOUX

Secrétaire	Sylviane CLERGEAUD
Secrétaires adjointes	Yasmine GUILBARD Michelle PELMONT

Trésorier	Claude BRANGIER
Trésorière adjointe	Nicole BONNEAU

Administrateurs	Gaby BRAULT Xavier CHOQUET Christian FLEURY Michel GRIMAUULT Patrice HULEUX Serge JARDIN Anne-Marie MOREAU Brigitte PROUST
-----------------	---

ADHÉSION ET ABONNEMENT 2019

- | | |
|--|------|
| - Cotisation de base incluant l'accès au bulletin en ligne : | 27 € |
| - Droit d'entrée : pour 1 ^{ère} adhésion seulement : | 10 € |
| - Supplément pour bulletin version papier : | 20 € |
| - Supplément pour bulletin papier hors France métropolitaine : | 35 € |

Mise en page de la revue : Michel GRIMAUULT
Responsable de la Publication : Raymond DEBORDE
Reproduction interdite des textes et illustrations.
Les articles n'engagent que leurs auteurs ou signataires.
Les articles et documents ne sont pas retournés.
Version papier imprimée par Copy Couleurs.

Chers adhérents, chers amis généalogistes,

Pendant toute une année, nous vous avons beaucoup parlé du livre de Marguerite MORISSON consacré aux Deux-Sévriens partis en Nouvelle-France. Il faut dire que Marguerite méritait bien que nous lui portions de l'intérêt : l'ouvrage, fruit de recherches entamées il y a plus de 30 ans, est un document très complet qui permet à nos amis Canadiens de retrouver leurs racines poitevines et à nous, pauvres Deux-Sévriens restés sur le vieux continent, de découvrir nos cousins partis outre Atlantique il y a quelques siècles.

Comme il faut bien maintenant regarder l'avenir, notre Cercle généalogique a de nombreux projets dans sa besace. Celui qui va nous occuper le plus dans l'année qui vient, c'est la préparation des futures rencontres généalogiques qui se tiendront les 3 et 4 octobre 2020 à Saint-Maixent-l'École. Nous vous donnerons bientôt des informations plus précises mais sachez que nous voudrions que ce soit un beau rendez-vous. Nous en avons déjà choisi le thème, nous évoquerons « *la guerre oubliée* ». Ce conflit, c'est celui de 1870-1871 dont nous célébrerons le 150^e anniversaire l'an prochain. Cette guerre fut oubliée parce que ce fut une sévère défaite et parce que d'autres guerres, encore plus terribles malheureusement, allaient lui succéder. C'est pourtant un conflit dont il faut se souvenir.

- Il est important d'un point de vue historique : il entraîne le passage du second Empire à la 3^e République et annonce une longue période de défiance, voire de haine, avec l'Allemagne.

- Il est aussi important d'un point de vue généalogique et humain : des jeunes hommes de notre département sont partis au combat : des soldats sous les drapeaux mais aussi des recrutés à la hâte, les mobiles. Cette guerre fut courte mais cruelle avec son lot de prisonniers, de blessés, de malades et de morts. Des vies parfois bien courtes que nous retrouvons dans nos arbres généalogiques, quelques générations au dessus de nos têtes.

Nous avons commencé nos recherches. En croisant de multiples archives, nous avons entrepris de recenser les nombreux soldats deux-sévriens décédés durant ce conflit. Nous avons aussi relevé dans le département les quelques monuments aux morts antérieurs à 14-18, créés pour se rappeler de la guerre de 1870-1871 et de ses victimes. Nous comptons enfin exploiter des documents d'époque, livret militaire, carnet de route de soldat... Nous faisons appel à vous, adhérents du Cercle généalogique des Deux-Sèvres. Si vous voulez participer à nos travaux, si vous avez des documents familiaux (lettres, photos...) qui peuvent enrichir notre future exposition, n'hésitez pas à entrer en contact avec nous.

Car, ces journées à venir dans un an, nous voulons aussi qu'elles soient les vôtres. Nous en profiterons pour exposer nos découvertes sur la guerre de 1870-1871 mais nous aimerions aussi que ce soit l'occasion pour chacun d'entre vous de montrer, en toute simplicité, ses travaux généalogiques sous la forme qui lui convient le mieux. Ce pourra être des arbres, des photos, des textes, des objets qui rappellent nos ancêtres proches ou lointains. Là aussi, n'hésitez pas à nous laisser un message si cette idée vous intéresse.

Pour vous tenir informé en temps réel de ce projet et de tous les autres auxquels nous participons (séances d'initiations, rencontres, ateliers...), vous pouvez consulter notre blog <https://genea79.wordpress.com/> auquel vous pouvez vous abonner pour ne rien manquer. Pour les habitués des réseaux sociaux, nous avons en plus créé un nouvel outil de communication encore plus réactif, la page Facebook du Cercle généalogique des Deux-Sèvres. Là aussi, allez y faire un tour pour participer à ce nouveau lieu d'échange et d'information autour de la généalogie en Deux-Sèvres.

Je vous laisse maintenant découvrir ce nouveau numéro de *Généa79* centré sur la ville d'Airvault qui nous a si bien accueillis lors de notre dernière assemblée générale. J'envoie un grand merci à tous les contributeurs qui ont bien voulu offrir gracieusement un texte consacré ou non à cette jolie cité. Et je n'oublie pas de féliciter Michel GRIMAUULT, qui prend le relais pour la mise en page de cette revue.

Bonne lecture.

Raymond DEBORDE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Samedi 30 mars 2019, 10 H 15 , à AIRVAULT



[M. Jean-Jacques MAUPETIT prend la parole]

L'heure est venue de vous présenter notre bilan de l'année écoulée. Merci pour votre participation à l'assemblée générale annuelle du Cercle généalogique des Deux-Sèvres. Avant d'ouvrir l'assemblée générale, je voudrais tout d'abord présenter les excuses de MM. MORISSET et MOUILLER, sénateurs des Deux-Sèvres, MM. CHICHE et FIEVET, députés des Deux-Sèvres, M. Gilbert FAVREAU, président du Conseil départemental, MM. BALOGÉ et PINEAU, maires de Niort et de Thouars et Mme Aude SEILLAN, directrice des Archives départementales. Tous sont retenus par des obligations prises antérieurement. Les agendas, nous le savons, sont toujours très chargés à cette époque de l'année et nous sommes d'autant plus sensibles à la présence de M. FOUILLET ; maire d'Airvault et de M. Laurent DELENNE, représentant les Archives départementales à la place de Mme Aude SEILLAN.

[M. FOUILLET nous présente Airvault et nous souhaite de passer une bonne journée dans sa commune, Jean-Jacques MAUPETIT reprend la parole.]

Je déclare ouverte l'assemblée générale du Cercle Généalogique des Deux-Sèvres.

Avant d'entamer le rapport moral, nous désignons comme secrétaire de séance Mme CLERGEAUD. Nos scrutateurs pour les votes seront Mesdames Nicole BONNEAU et Brigitte PROUST. D'une manière générale, le vote s'effectue à main levée. Mais, si quelqu'un le souhaite, un vote à bulletin secret peut être organisé. Y-a-t-il quelqu'un pour souhaiter le vote à bulletin secret ? Personne ne se manifeste, les votes se feront à main levée.

LES PROJETS DE L'AN DERNIER

Nous voilà donc réunis pour vous présenter le bilan de notre vingt-neuvième année de fonctionnement qui fut comme à son habitude bien chargée. Nous avons défini l'an passé nos projets principaux :

GÉNÉCOLE : Dans le cadre des activités périscolaires, nous avons réalisé Brigitte, Michelle et moi, deux ateliers de sensibilisation à la généalogie, auprès d'élèves des écoles primaires Jules-MICHELET et Louis-ARAGON à Niort. Chacun de ces ateliers comportait 7 à 8 séances et a été suivi par 10 élèves.

[Raymond DEBORDE nous présente les 2 projets suivants]

LE CHALLENGE AZ : À la dernière A.G. du Cercle en 2018 à Niort, je vous avais dit que je comptais faire participer le Cercle généalogique par l'intermédiaire du blog au Challenge AZ, un challenge annuel et national d'écriture généalogique. Ce projet s'est réalisé puisque du 1^{er} au 30 novembre, nous avons réussi à publier 26 articles qui tous parlaient de la Gâtine. Nous sommes partis de « *A comme Adélaïde MIGNONNEAU, féministe méconnue* » qui était institutrice à Parthenay au début du XIXe siècle, à « *Z comme Zoom sur une vie brisée* », celle de POLET, le pauvre gars d'Azay-sur-Thouet déporté en 1730 au Canada.



Si ce défi a été réalisé, nous le devons bien sûr à tous les auteurs qui ont bien voulu donner gracieusement un texte. Ils sont venus d'horizons très divers : adhérents, administrateurs, blogueurs, amis... ils sont tous amoureux de la Gâtine. Merci aux 13 participants qui m'ont accompagné, merci donc Marguerite, Nathalie, Brigitte, Danièle, Alain, Claudy, Caroline, Albéric, Sylvie, Serge, Marc, Mauricette, Nicole. Si vous voulez relire leurs contributions, vous pouvez les retrouver sur notre blog et sur la revue Génée79 n° 104 de décembre.

L'ATELIER D'ÉCRITURE : Le 2^e projet que j'ai proposé l'an dernier, c'était de créer un atelier d'écriture qui se réunirait régulièrement. Suite à un appel sur le blog, sur la revue et sur le site, la 1^{re} réunion s'est tenue le 19 janvier de cette année. 10 personnes sont venues et 7 se sont excusées de ne pouvoir le faire pour des problèmes de date ou de distance. La rencontre a été très agréable. L'envie d'écrire sur sa famille, ses ancêtres était la motivation de la plupart. Mais pour beaucoup, le passage à l'acte était difficile, par manque d'organisation, de confiance en soi, de peur de ne pas intéresser ou tout simplement de ne pas y arriver.

J'ai expliqué que je n'avais pas de compétences pour « apprendre à écrire » mais que je croyais beaucoup à l'entraide, à l'émulation et au partage, que nos généalogies étaient toutes intéressantes, que l'écriture était le mode de communication le meilleur pour faire aimer la généalogie et qu'elle permettait de plus de se mettre au clair, de mieux comprendre la vie de nos ancêtres. J'ai proposé aux présents de se donner un projet collectif : participer sur le blog Génée79 au Challenge AZ qui aura lieu en novembre 2019. Ce 2^e projet finit donc par rejoindre le 1^{er}, ce qui n'est peut-être pas tout à fait innocent de ma part. Le thème sera « les lieux des Deux-Sèvres ».

Une 2^e réunion s'est tenue depuis, le 25 mars, avec 12 personnes et quelques excusées. Nous avons bien avancé : les lieux sont choisis et certains ont commencé à écrire. Nous avons déjà plus d'une vingtaine de personnes qui comptent nous remettre un texte. La plupart participeront à l'atelier mais il y a aussi des personnes qui ne peuvent pas se déplacer jusqu'à notre local à Niort. Les lettres commencent à bien se répartir. Si vous êtes tentés, il n'est pas trop tard pour rejoindre un groupe sympathique et ouvert.



[C'est au tour de Danièle BILLAUDEAU de nous présenter les 2 projets suivants]

INITIATION : L'animation des séances d'initiation à la généalogie sont désormais l'affaire de 4 personnes : Raymond DEBORDE, Danièle BILLAUDEAU, Serge JARDIN et Nadège DEJOUX. Organisées en étroite collaboration avec les Archives départementales, elles suscitent toujours autant d'intérêt. En 2018, nous avons dispensé 5 séances pour 63 participants. En mars, nous sommes intervenus dans les bibliothèques de Celles-sur-Belle et de Vouillé) et en juin et en octobre aux Archives départementales de Niort.

DÉPOUILLEMENTS : Notre base de données en ligne contient aujourd'hui 2 115 182 actes. Nous en avons rajouté 29 309 en 2018, ce qui représente 6,1 % de plus par rapport à l'année passée, mais qui ne représentent que 1,6 % de la totalité. Notre prestataire FILAE exige contractuellement une augmentation annuelle de 2%, faute de quoi notre rémunération est pénalisée de 5%, soit 557 €. Mais ces travaux de dépouillements en ligne nous permettent aussi de recevoir des dons émanant d'adhérents éloignés. Merci sur ce point à M. et Mme SAUQUET qui dépouillent depuis de longues années les minutes des notaires pour le plus grand bonheur d'un adhérent qatari.

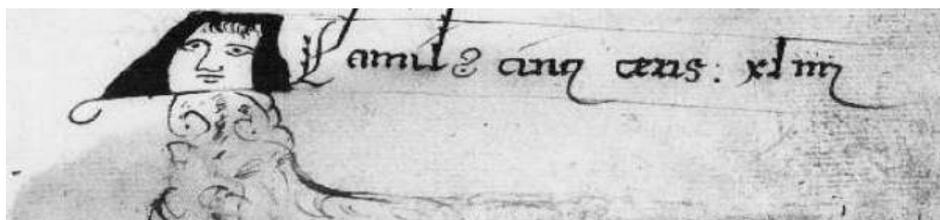
Même si le résultat est un peu décevant cette année, nous faisons beaucoup d'efforts pour recruter de nouveaux bénévoles. Ces actes rajoutés sont majoritairement des contrats de mariage. Sur ce point, notre stock étant épuisé, Frédérique ROUX, notre salariée qui en a la charge, s'attaque désormais au stock des mariages.

Le tableau de suivi des dépouillements, très lourd à gérer, est désormais partagé et en ligne : deux nouvelles personnes se le sont appropriées et le gèrent en pleine autonomie. Merci à Nadège et Anne-Marie qui s'impliquent sur ce point.

La réalisation des tables en papier et numériques, suivie de leur envoi à destination des Archives départementales et des mairies sont dorénavant pris en charge par Nadège DEJOUX.

AU CHAPITRE DES RENCONTRES : Nous avons enfin réalisé notre première animation dépouillements à Thouars avec une bonne vingtaine de participants.

Nous avons saisi l'occasion pour ouvrir notre « **cabinet des curiosités** » avec quelques spécimens rares trouvés dans les registres de Niort et de la Ferrière. Est-ce que les prêtres possédaient des talents artistiques ou bien est-ce que des artistes se sont appropriés les registres paroissiaux ?



Cette belle rencontre fut aussi l'occasion d'échanger entre les dépouilleurs aguerris, les saisisseurs, les dépouilleurs-saisisseurs, les débutants et les hésitants. Finalement, nous avons partagé la galette des rois et convaincu puisque, suite à cette séance, nous avons recruté plusieurs bénévoles.

Bravo encore à Anne-Marie pour l'animation de l'antenne de Thouars et son efficacité en termes de recrutement et d'accompagnement des nouveaux bénévoles.

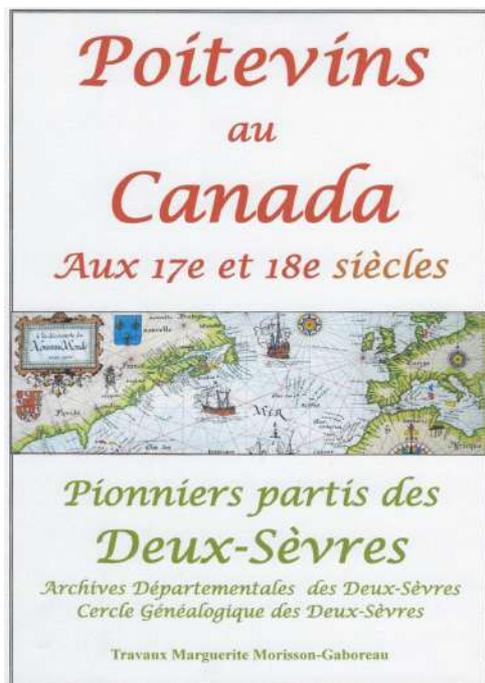
TOUJOURS AU CHAPITRE DES RENCONTRES : il y a encore, celles de plus en plus nombreuses, avec nos cousins d'Amérique du Nord en quête de leurs racines poitevines.

- En avril à la ferme de Chey à Niort, nous recevions les GOUDREAU de Colombie Britannique descendants du couple Jean GOBEIL et Jeanne GUIET
- En mai aux Archives départementales, nous recevions Nicole LEBLANC et son mari, de Sherbrooke.
- En juin, toujours aux Archives départementales, ce fut le tour de Roger BERNIER des U.S.A. descendant du pionnier André BERNIER de Niort.
- En juin, Jean-Pierre BEAUMONT, marcheur en route pour Compostelle, faisait une halte à Aubigné, où son ancêtre Vincent BEAUMONT fut inhumé au village de Bret.
- En septembre à notre local, rue Pierre-de-Coubertin, nous recevions Louise CAMPEAU et sa cousine Johanne, descendantes de Jacob MARSAC, notable protestant de Niort.
- En septembre aux Archives départementales, c'était le tour de Bruno PASTRY et Mme, descendants de l'ancêtre André PATRY d'Amilloux.
- Quelques jours plus tard, nous recevions à Niort, Michelle KAMPSEN-MARSAC des U.S.A. descendante également de Jacob MARSAC, devant l'entrée du passage du commerce à Niort où l'ancêtre tenait une auberge.

Comme vous pouvez le constater, les travaux de recherches de Mme MORISSON, dont nous parlons à chaque assemblée générale depuis de longues années, reçoivent déjà un bel écho de l'autre côté de l'Atlantique.

[Jean-Jacques MAUPETIT reprend la parole]

DIFFUSER LE LIVRE DE MARGUERITE MORISSON :



Le livre de Marguerite a été imprimé à 700 exemplaires. Par notre réseau nous en avons vendu 400, dont 35 à nos amis d'outre-Atlantique. Le reste a été vendu par les distributeurs de Geste édition. Des conférences ont eu lieu :

- le 22 avril au musée du Poitou protestant à Beaussais-Vitré, animée par Marguerite MORISSON
- le 13 décembre, dans le cadre du « café des archives » avec Marguerite pour parler des filles du roy
- le 19 décembre à l'hôtel de ville de Niort, animée par Danielle PINSONNEAULT, toujours autour du thème des filles du roy
- le 15 janvier, présentation de son livre par Marguerite auprès d'un groupe de retraités de la MGEN

Le Cercle généalogique a fait une présentation dans la presse locale, *le Picton* et *Archives et Culture*.

Avec le succès rencontré, nous avons demandé une réédition de 100 ouvrages, qui seront disponibles fin avril. Il est à regretter que Geste édition n'ait pas organisé de séances de dédicaces ni de publicité.

NOS ADHÉRENTS

QUE SAVONS-NOUS DE NOS ADHÉRENTS ?

Nous avons achevé l'année avec 578 adhérents, soit 3 adhésions supplémentaires par rapport à l'an passé. 98 % d'entre eux sont équipés d'internet. Ce pourcentage est encore en évolution. La répartition Homme/Femme est peu significative puisque les abonnements couples n'existent plus. Remercions Sylviane et Francette qui s'occupent outre du secrétariat, des adhésions, des listes pour accéder à Généabank et des envois des revues.

COMMENT SONT-ILS RÉPARTIS GÉOGRAPHIQUEMENT ?

- L'ancienne région Poitou-Charentes vient logiquement en tête avec 322 adhérents (55,7 %) dont 207 des Deux-Sèvres (+6), 53 de la Vienne (+3), 55 de la Charente-Maritime (+5) et 16 de la Charente (-4).
- La Région Île-de-France vient en seconde position avec 77 adhérents (13,3 %).
- Les Pays de la Loire viennent en troisième position avec 54 adhérents (9,3 %) dont 29 du Maine-et-Loire, 10 de Vendée, 11 de Loire-Atlantique, 21 de la Sarthe et 1 de la Mayenne.
- N'oublions pas nos compatriotes des départements d'outremer (2 de La Réunion).
- Nous avons aussi des adhérents à l'étranger (4 nous viennent du Canada, 1 de l'Angleterre, 1 du Luxembourg et 1 de Belgique).

LES VISITEURS DE NOTRE SITE

Nous avons eu 33 730 visites en 2018. 131 cliquent depuis les États-Unis, 150 depuis le Canada.

ET CEUX QUI PASSENT PAR GÉNÉABANK.

Nous avons eu 18885 demandes qui nous ont rapporté autant de points, soit une augmentation de 40 %. Par ce biais, seulement 16 273 demandes d'actes de la part de nos adhérents ont été effectuées soit une augmentation de 82 %. À ce propos, sachez qu'il est inutile pour nos adhérents d'effectuer une demande d'acte qui aurait eu lieu en Deux-Sèvres, la base de données Geneabank concernant notre département n'est mise à jour qu'une fois par an.

NOS ACTIVITÉS 2018

Le conseil d'administration s'est réuni 7 fois tantôt à Niort, tantôt à Parthenay ou Thouars, pour y décider des actions à mener. Il faut aussi y ajouter les multiples réunions pour le secrétariat, la préparations des séances d'initiation ou de perfectionnement, la préparation de la revue et j'en oublie sûrement. Vous avez la possibilité de voir régulièrement l'agenda de nos activités sur notre site, à la rubrique Activités/Agenda. Je remercie bien évidemment les releveurs-saisisseurs qui œuvrent pour enrichir notre base, mais je n'oublie pas Frédérique ROUX. En effet son travail de saisie évoqué plus haut ne s'arrête pas là, puisqu'elle assure également l'accueil téléphonique du mardi au vendredi.

[Raymond DEBORDE présente nos moyens de communication]

LE BLOG EN 2018

C'est sa 2^e année d'existence complète, puisqu'il a ouvert en avril 2016.

Au 31 décembre 2018, nous avons :

- 131 abonnés (au lieu de 94 abonnés fin 2017 et de 54 fin 2016).
- 16 800 visites (contre 9 900 fin 2017 et 5 400 fin 2016). Cela fait 1 400 visites par mois au lieu de 825 visites en 2017 et 600 en 2016, de France essentiellement (14 200, mais beaucoup des États-Unis (1 500) plus que du Canada (500)... Le plus grand nombre de vues dont je me félicite est dû à l'augmentation des abonnés, à un effet cumulatif des articles (ceux des années précédentes continuent à être lus) et à notre participation au challenge AZ (3 500 visiteurs en novembre à comparer aux 1 400 en moyenne)

Nous connaissons l'origine des visiteurs pour un tiers :

- 3 500 au moins viennent par un moteur de recherche (Google...)
- 1 800 par Facebook
- 500 par Twitter
- 1 000 au moins par d'autres blogs, agrégateurs



Pour les deux autres tiers, il y a forcément les abonnés et ceux qui viennent du site, mais je ne peux pas savoir dans quelles proportions. La forte proportion venant de Facebook alors que le Cercle n'y est pas présent me questionne sur la nécessité à plus ou moins long terme d'avoir une propre page Facebook. Si des volontaires veulent la prendre en charge, ce sera volontiers !

75 articles ont été publiés en 2018. Si j'enlève les 26 du Challenge AZ, cela en fait une cinquantaine. C'est un bon rythme, pas toujours facile à tenir seul.

Les articles sont classés par catégorie : Anecdotes et histoire locale - Fiches sur les communes - Recettes de cuisine - Nos travaux et notre actualité (séances d'initiation, AG, conférences, sorties, revues ou article de presse...) - Ressources en ligne (liens vers d'autres sites utiles) - Vie culturelle (les AD79, conférences, expo...)

J'en ai rajouté une nouvelle cette année, entraide, qui permet de répondre à des demandes d'adhérents (Jean-Jacques qui cherchait à compléter un arbre de descendance, une personne qui voulait identifier des photos anciennes, une Canadienne à la recherche d'ancêtres deux-sévriens...)

Ce blog, c'est celui du Cercle et de ses adhérents, même si c'est moi qui l'administre. Si vous voulez partager des infos généalogiques, des anecdotes, des recettes de cuisine régionales, certaines demandes d'aide... n'hésitez pas. Le blog est conçu comme un lieu de partage.

LA REVUE EN 2018

Le rythme de croisière de 3 numéros par an est plus facile à tenir. J'arrive à mieux gérer le flux des articles, ce qui est plutôt compliqué : il faut recruter, solliciter, relancer parfois, mais en même temps respecter le fait que chacun a son propre calendrier. Des adhérents ont écrit ponctuellement, parfois spontanément, merci à eux. Ce sont des jolis textes qui donnent de la vie et de la variété à la revue. La mise en page est toujours un travail ardu même si là aussi ça s'améliore. La revue continue d'évoluer. Après avoir revu la mise en page en 2016, introduit de nouvelles rubriques régulières en 2017 (la page des Archives, du côté des blogs) j'essaie dans la mesure du possible que la revue s'organise autour d'un dossier central par numéro.

En 2018,

- Le numéro 103 avait pour thème la passion généalogique sous différentes formes
 - Le numéro 104 était centré sur la crise phylloxérique et l'émigration dans les Deux-Sèvres
 - Le numéro 105 était un spécial Gâtine qui compilait les textes du Challenge AZ.
- (le numéro 106 à paraître ce mois-ci présente un dossier sur les missionnaires des Deux-Sèvres partis en Asie au XIXe siècle et j'envisage de faire un spécial Airvault à suivre.

[Sylviane CLERGEAU présente les permanences et les sorties]

LES PERMANENCES.

Comme les années précédentes, nous avons assuré nos permanences :

- à Niort, 6 rue Pierre-de-Coubertin le 1^{er} mardi de 10 à 17 h et le 3^e samedi de chaque mois de 14 à 17 h
- à Niort aux Archives départementales, 26 rue de la Blauderie le mardi toute la journée
- à Parthenay, 28 rue du château (Maison du Patrimoine), le 2^e vendredi de chaque mois de 14 à 17 h
- à Thouars, 5 rue Drouyneau-de-Brie le dernier jeudi de chaque mois de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.

LES SORTIES

6 ont été effectuées en 2018, sur 6 départements en plus du nôtre :

- Le forum de la généalogie à Brive organisé par l'Association *généalogie en Corrèze* les 29 et 30 septembre
- les rencontres généalogiques organisées par le *Cercle Généalogique Poitevin* à Bignoux le 6 octobre. Marguerite y a présenté son livre *Poitevins en Nouvelle France*.
- le forum régional à Gensac-la-Pallue organisé par l'Association *Généalogique de la Charente* les 6 et 7 octobre
- les rencontres généalogiques à Angers organisées par l'Association *Généalogique de l'Anjou* les 13 et 14 octobre
- une rencontre avec les associations généalogiques du sud Deux-Sèvres le dimanche 2 décembre au centre socio-culturel de Niort- Saint-Florent

Nous étions également présents :

- les 17 et 18 mars à la foire-exposition de Bressuire (le thème était le Québec)
- le 25 mars à Saint-Jean-d'Angély
- le 22 avril au musée du Poitou protestant à Beaussais, pour la conférence *Les Poitevins au Canada aux 17^e et 18^e siècles les pionniers partis des Deux-Sèvres* par Marguerite
- le 9 septembre à la fête du pain à la ferme de Chey organisé par le Chaleuil du pays niortais et dont le thème était *Chey fête 1918*
- le 16 septembre aux *Journées du Patrimoine*
- le même jour, aux portes ouvertes à notre local rue Pierre-de-Coubertin à Niort
- le 23 Septembre 2018 au salon du livre de Sainte-Verge
- le 19 octobre à l'hôtel de ville de Niort, pour la conférence *Les Filles du Roy du XVII^e siècle, mères de la nation québécoise*.

[Jean-Jacques MAUPETIT a de nouveau la parole]

Comme vous pouvez le constater, nous essayons de mettre en place une multitude de moyens afin d'enrichir notre base, d'augmenter notre visibilité, de diversifier notre activité, de rendre service à nos adhérents et aussi aux autres.

[Après un vote à main levée, l'assemblée générale adopte à l'unanimité les rapports moral et d'activité 2018.]

[Claude BRANGIER, trésorier, présente le rapport financier et M. JANNAIRE, vérificateur aux comptes fait son rapport.]

RAPPORT FINANCIER 2018

DEPENSES

	2017	2018
Fournitures	130,12	29,90
Pet ts Equipements		84,89
Documentat ions	45,00	
Locat ions	6351,02	6422,16
Charges Locat ives	1269,06	1094,37
Entret ens Réparat ions	192,00	183,00
Assurance	442,73	457,41
Impression Reliures	3214,01	3180,15
Missions / Récept ions	107,39	187,00
Frais AG	1200,80	694,80
Frais Postaux	1121,66	1074,82
Télécom	705,41	696,23
Site internet	1940,64	1517,28
Services Bancaires	307,87	291,27
Format ion Prof	69,20	53,80
Salaires	9782,88	9931,75
URSSAF + Compl. Santé	4423,32	4514,32
Médecine du Travail	89,52	94,80
Redevances, Cot ions	1086,20	975,80
Dot Amort isements	4753,26	4145,06
Perte except ionnelle	19,60	
TOTAL DEPENSES	37251,69	35628,81
BENEFICE		8,76
TOTAL	37251,69	35637,57

RECETTES

	2017	2018
Redevance FILAE	13519,86	11149,92
Redevance BIGENET	160,00	210,50
Droits Entrée	1070,00	950,00
Cot ions	14182,50	14157,50
Revue papier	3420,00	3080,00
Cot ions hors France M.	70,00	
Annuaire et Guides	258,21	240,00
Poitevins au Canada		1448,70
Intèrets sur Livrets	1252,34	1233,35
Subvent ions	2625,60	2625,60
Don	425,00	317,00
Recet tes except ion.		225,00
TOTAL RECETTES	36983,51	35637,57
PERTES	268,18	
TOTAL	37251,69	35637,57

BILAN au 31 décembre 2018

ACTIF

	31/12/2017	31/12/2018
Immobilisations	7795,46	3650,4
Parts Sociales	45,90	45,9
Recettes à recevoir	1055,73	1910,16
Charges payées d'avance		
Disponibilités	62699,86	61814,17
TOTAL ACTIF	71596,95	67420,63

PASSIF

	31/12/2017	31/12/2018
Excédent Cumulé n-1	62795,17	62526,99
Résultat 2014	-268,18	8,76
Fonds Associatif	62526,99	62535,75
Charges à payer	2254,96	1554,88
Adhésions d'avance	6815,00	3330,00
TOTAL PASSIF	71596,95	67420,63

[Les comptes 2018 sont approuvés à l'unanimité et le quitus est donné à l'unanimité à notre trésorier pour sa gestion. Jean-Jacques MAUPETIT reprend la parole pour présenter les projets.]

LES PROJETS 2019

Nous avons pour 2019 et même au-delà un certain nombre de projets que nous mettrons en place en fonction de nos moyens humains et financiers. À ce jour (4 mars) nous comptons 445 adhérents (510 au 2 mars 2018).

GÉNÉCOLE

Dans le cadre des activités périscolaires, nous allons réaliser Brigitte, Michelle et moi, sept séances de sensibilisation à la généalogie, prévues lors du dernier trimestre à l'école des BRIZEAUX.

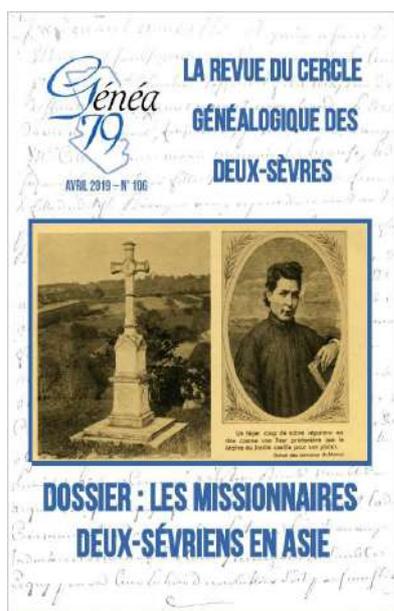
[Raymond DEBORDE nous parle des projets suivants]

CHALLENGE AZ

Le Cercle va continuer de mener les projets (ateliers d'écriture, challenge AZ) que nous avons entamés jusqu'au but final : la parution en novembre sur le blog de 26 articles sur le Challenge AZ.

J'aimerais beaucoup que l'idée d'atelier d'écriture perdure en 2020 avec le même but ou d'autres, avec les mêmes personnes mais aussi de nouvelles ! Nous aviserons à la fin de l'année quand nous en tirerons le bilan mais, j'ai vraiment confiance quand je vois comment il se déroule jusqu'à présent..

LE BLOG ET LA REVUE



Nous allons garder peu ou prou les mêmes objectifs de rythme de parution, de contenu, de forme. Sur le blog, nous allons faire vivre 2 projets participatifs. Suite à une suggestion de Stéphane Dallet, nous vous proposons de participer à l'inventaire des pierres tombales qui sont encore dans les églises. Ces tombes sont intéressantes à plus d'un titre : elles font partie du petit patrimoine et complètent de manière originale les généalogies construites sur les archives en papier. On trouve des tombes d'ancêtres (puisque'il n'en existe aucun relevé) à Saint-Laurent de Parthenay, à La Peyratte, à Champdeniers, à Villiers-en-Plaine. Cet inventaire peut être un but de promenades dominicales. De la même façon, nous voudrions faire également avec vous et grâce à vous l'inventaire des curiosités trouvées dans les registres, en commençant par les dessins et illustrations. Toutes les personnes intéressées par ces 2 projets peuvent nous contacter et envoyer leurs photos ou les liens par mail à l'adresse genea79blog@laposte.net Elles paraîtront au fur et à mesure sur le blog.

À plus long terme, il faudra envisager de revoir la prise en charge de la communication, afin qu'elle soit plus participative et partagée : il faudrait au moins 2 administrateurs pour le blog, il faudrait aussi avoir un comité de rédaction pour la revue et peut-être aussi créer une page Facebook pour toucher un public plus large et plus jeune. Je ne pense pas que ces évolutions puissent aboutir l'an prochain car il faut pour cela des moyens humains. Nous sommes une association de bénévoles dont le but est de promouvoir la généalogie en Deux-Sèvres. Le premier pas est toujours le plus dur mais si cela vous intéresse de participer un jour ou l'autre à l'une ou l'autre de ces activités, ce sera avec plaisir, il suffit de nous contacter et il n'est pas nécessaire d'être membre du CA.

[À son tour, Danièle BILLAudeau présente les projets suivants]

INITIATIONS :

- Nous avons ouvert l'année 2019 avec une première séance au centre socio-culturel de Coulon, animée par Raymond, Nadège et Laurent pour les archives avec 8 participants. Cette séance d'initiation se poursuit par un atelier régulier animé par Nadège, une fois par mois, toujours au centre socio-culturel.
- Le 4 mars, aux Archives départementales de Niort, nous avons 17 personnes. Comme elle a fait salle comble, nous en avons programmé trois autres aux Archives départementales : le lundi 8 avril, le 30 septembre et le 4 octobre.
- Une séance est en cours de préparation à la médiathèque de Sauzé-Vaussais et une autre à celle de Thouars.

RENCONTRES DÉPOUILLEMENT-SAISIE :

Une animation « dépouillement » est prévue à Niort, le lundi 29 avril 2019 à l'hôtel de la vie associative. Une seconde pourrait avoir lieu sur Parthenay à la rentrée, la date reste encore à définir. Nous poursuivrons, toujours avec le plus grand des plaisirs, l'accueil de nos cousins d'Amérique du Nord, si l'occasion se présente.

CONFÉRENCE :

Nous sommes invités à parler de la recherche généalogique à Brioux, dans le cadre des animations de l'*Union Populaire et Citoyenne*. Cette animation aurait lieu le 4 décembre 2019.

LA BOURGONCE

Le projet que nous appelions « Bourgonce » s'est mué en « guerre oubliée ». Ce sera le thème de notre 4^e rencontre régionale de généalogie qui aura lieu en octobre 2020. Ce sera l'occasion de commémorer le souvenir des mobiles des Deux-Sèvres, qui furent nombreux à perdre la vie dans le conflit de 1870. Le combat de la Bourgonce fut particulièrement meurtrier pour nos jeunes soldats. Il eut lieu le 6 octobre 1870, il y aura exactement 150 ans au moment de notre manifestation.

C'est un très gros travail de recherche qui occupe toute une équipe depuis déjà plusieurs mois. Nous avons aujourd'hui recensé plus de 1 600 soldats décédés ou disparus. Nous y présenterons deux expositions. L'une aura pour fil conducteur le carnet de route de Victor Germain, soldat de Saint-Aubin-le-Cloud qui a eu la chance de revenir. La seconde dont la forme n'est pas encore véritablement arrêtée, tournera autour d'une bonne quinzaine de monuments aux morts du département. Enfin, outre les cercles et associations de généalogie de la grande région, nous inviterons nos adhérents à présenter leurs arbres ou travaux de généalogie.



[Claude BRANGIER présente le budget prévisionnel pour l'année 2019.]

DEPENSES

RECETTES

	2018	2019		2018	2019
Fournitures	29,90	200	Redevance FILAE	11149,92	11000
Pet ts Equipements	84,89	100	Redevance BIGENET	210,50	0
Documentat òns			Droits Entrée	950,00	950
Locat òns	6422,16	6500	Adhésions	14157,50	15300
Charges Locat ives	1094,37	1200	Revue papier	3080,00	3080
Entret èns Réparat òns	183,00	200	Cot ì Etrangers		0
Assurance	457,41	460			
Impression Reliures	3180,15	3200	Brochures et Guides	240,00	100
Missions / Récept òn	187,00	100			
Frais AG	694,80	1300	Poitevins au Canada	1448,70	1000
Frais Postaux	1074,82	1200			
Télécom	696,23	900	Intèrets sur Livrets	1233,35	1200
Gest òn du Site	1517,28	1600			
Services Bancaires	291,27	310	Subvent òns	2625,60	2600
Format òn Prof	53,80	80	Don	317,00	100
Salaires	9931,75	10150	Recet ès except.	225,00	
URSSAF / Compl. Santé	4514,32	4600			
Médecine du Travail	94,80	95			
Redevances, Cot ìat òns	975,80	1000			
Dot Amort ìsements	4145,06	4150			
Achats 2 PC		1600			
TOTAL DEPENSES	35628,81	38945	TOTAL RECETTES	35637,57	35330
Résultat	8,76	-3615			
TOTAL	35637,57	35330	TOTAL	35637,57	35330

Nous avons prévu pour l'année à venir, 566 adhérents. Nous en avons à cette date, 468.

[Le budget prévisionnel 2019 est soumis au vote et adopté à l'unanimité. M. JANNAIRE est élu vérificateur aux comptes pour l'année 2019 à l'unanimité. M. MAUPETIT reprend la parole.]

Nous arrivons maintenant au moment très important pour la poursuite de notre activité : l'élection du conseil d'administration de notre cercle composé aujourd'hui de 15 membres. Nous avons en effet acté la démission de Francette CONNANEC pour des raisons de déménagement. Sept mandats arrivent à échéance, ceux de : Claude BRANGIER, Sylviane CLERGEAUD, Yasmine GUILBARD, Serge JARDIN, Jean-Jacques MAUPETIT, Marguerite MORISSON et Brigitte PROUST. Seuls Jean-Jacques et Marguerite ne souhaitent pas se représenter. Nous avons enregistré trois nouvelles candidatures : celle de M. CHOQUET Xavier, datée du 5 janvier 2019, adhérent 2386, celle de M. HULEUX Patrice, datée du 24 janvier 2019, adhérent 2367 et celle de M. GRIMAUULT Michel, datée du 28 janvier 2019, adhérent 1021.

[Claude BRANGIER, Sylviane CLERGEAUD, Yasmine GUILBARD, Serge JARDIN, Brigitte PROUST, Xavier CHOQUET, Patrice HULEUX et Michel GRIMAUULT sont élus au C.A. à l'unanimité. Le C.A. est composé désormais de 16 membres.

Jean-Jacques MAUPETIT clôture l'assemblée générale.] : Je tiens à remercier Francette et Marguerite qui ont œuvré durant de longues années au sein du Cercle et du conseil d'administration. Je tiens aussi à remercier toute l'équipe qui compose le conseil d'administration ainsi que Frédérique ROUX pour leur implication dans la bonne marche de notre Cercle.

Jean-Jacques MAUPETIT
assisté par Danièle BILLAudeau, Raymond DEBORDE, Sylviane CLERGEAUD et Claude BRANGIER

[Au cours de cette A. G., M. Laurent DELENNE en lieu et place de Mme Aude SEILLAN, directrice, nous a présenté les dernières nouveautés et les projets des Archives départementales.]



*M. Laurent DELENNE ,
pendant son exposé devant
l'Assemblée Générale.*

L'année 2018 a été marquée par une grande diversité et une grande richesse des dossiers traités.

La collecte et le classement

De nombreux fonds publics et privés ont été collectés encore cette année (fonds Gombault sur le Saint-Maixentais, affiche Barré, fonds concernant Jules Richard, Garran de Balzan, la maison Malineau, et tant d'autres) et sont classés ou en cours de classement afin d'être mis à votre disposition dans les meilleurs délais.

On note tout de même le départ du fonds Beauchet-Filleau (170 ml) aux Archives départementales de la Vendée, ce qui permet de garantir que les archives restent dans un dépôt public et qu'elles connaîtront un sort plus sûr puisqu'un don est en cours de formalisation auprès des nombreux héritiers de la famille.

Parmi les fonds classés, je vous invite à découvrir, si vous ne l'avez pas encore fait, notre tout premier inventaire en ligne, qui concerne les biens des émigrés (1 Q) et permet de faire la transition entre l'histoire du bâti d'Ancien Régime et la période contemporaine. Ce sont également des fonds relatifs à la Deuxième Guerre mondiale, à des architectes que vous trouverez en salle de lecture.

Communiquer : le passage au numérique ...

***Développer la mise en ligne**

Le renforcement des politiques de conservation (numérisation et restauration), grâce notamment à l'acquisition d'un scanner de numérisation patrimoniale (formats A3+), permet d'envisager l'avenir numérique comme point de plus grande proximité des publics avec les archives.

Tout cela se fait également grâce à des partenariats. Vous pouvez dès à présent nous contacter si vous voulez nous aider à rendre les minutes notariales accessibles !

Grâce à tous ces travaux, nous avons de nouvelles rubriques en ligne :

Des compléments pour les rubriques déjà existantes

- Du nouveau pour la rubrique « Cadastre » : en plus des plans napoléoniens, sont recensés les plans rénovés, remembrés et réédités des arrondissements de Bressuire et de Parthenay, lesquels seront rejoints dans le courant de l'année par ceux de l'arrondissement de Niort.
- Les « Recensements de population » numérisés sont mis en ligne dans la rubrique du même nom jusqu'en l'année 1936.
- La rubrique concernant les « Registres d'enfants trouvés et abandonnés » a été complétée (11 registres).
- L'ajout des années 1920-1930 pour le journal Le Mémorial des Deux-Sèvres (disponible depuis le 21 février 2019) dans la rubrique « Presse ».

Carnet rose : deux nouvelles rubriques ont vu le jour

- Les « Notaires (liasses) » : cette rubrique est destinée à diffuser des liasses notariales. Elle sera alimentée au fur et à mesure par l'avancée des travaux, en particulier grâce aux partenariats noués avec des bénévoles.
- Les « registres des déclarations de successions » (1790-1920) pour les bureaux d'Airvault à Niort, la suite étant prévue pour 2019 et 2020.

****Un projet de site internet commun avec la Vienne***

Le démarrage d'un projet de site internet commun entre les Deux-Sèvres et la Vienne a mobilisé les équipes autour d'un souhait d'associer plus profondément le numérique au quotidien des internautes et des équipes des archives. Cela a été une vraie nouveauté pour le service et va mobiliser les équipes sur plusieurs mois.

****La collecte de données numériques***

Fin 2018, la décision a également été prise d'adhérer à la Solution d'archivage électronique de la Vienne, qui permettra au département des Deux-Sèvres d'entamer plus précisément la collecte, dans un coffre-fort numérique, des données dématérialisées, pour les recherches à venir.

... Sans oublier la salle de lecture

Pour les publics, une excellente nouvelle reste la révision du règlement de la salle de lecture, avec tarifs de reproduction revus, et surtout, le choix d'une licence de réutilisation qui permet une réutilisation libre et gratuite de tous les documents publics conservés aux Archives (sauf droits d'auteurs, attention également aux fonds privés).

Partenariats et valorisation

En parallèle, un partenariat avec la Médiathèque Pierre-Moinot a permis le dépôt de leur Réserve précieuse (100 ml) pour la durée des travaux de réhabilitation de son site. Ce partenariat, que vous avez peut-être découvert grâce au document du mois de février (sur le vieux coutumier du Poitou), nous permet de mieux faire connaître les fonds des Archives (dont la bibliothèque du service) en lien avec ceux de la Médiathèque, fonds qui sont très complémentaires, comme le document du mois l'a démontré. L'objectif est de renforcer notre public de chercheurs et de recréer des liens entre les deux institutions patrimoniales.

L'actualité de valorisation a été marquée par un important travail collectif de réalisation de l'exposition « Et si Jules Ferry n'avait rien inventé ! L'enseignement primaire au XIXe siècle », qui rencontre un grand succès auprès de ses visiteurs et sera l'un des pivots des visites de scolaires au cours de l'année 2019. Par ailleurs, le maintien d'ateliers, de cafés des archives et de conférences (nouveauté), a permis à toute une frange de publics de chercheurs amateurs d'approfondir leurs connaissances, et de ce fait, a permis de les fidéliser en leur donnant des clés de recherche.

[Raymond DEBORDE reprend la parole pour remercier chaleureusement Jean-Jacques MAUPETIT d'avoir tenu la présidence pendant 3 ans.]

Jean-Jacques, tu as remercié Francette et Marguerite pour l'ensemble de leur travail et tu as bien fait. Je vais faire dans la métaphore maritime pour toi. Avec tout le conseil d'administration, je te remercie donc, d'avoir su prendre la barre de notre navire il y a 3 ans, à un moment difficile, puisque nous avons perdu de façon abrupte notre capitaine parti en pleine tempête. Tu as mené notre barque ou plutôt notre paquebot jusqu'à aujourd'hui. Nous savons tous au CA que le poste de capitaine n'est pas facile : les tâches qui lui incombent sont quotidiennes, les responsabilités sont nombreuses quand on est à la tête d'une association d'environ 600 adhérents. Tu as su pourtant prendre le vent et impulser des projets comme Génécole qui nous permet d'intervenir en milieu scolaire ou comme la

rencontre « Généalogies en Deux-Sèvres » avec les associations amies de notre département. Je n'oublie pas que, en plus d'être président, tes compétences informatiques ont permis de sauvegarder notre base de données importante qui risquait d'être perdue quand il a fallu abandonner GaoActes. Je n'oublie pas non plus que tu as géré l'essentiel de notre site.

Tu nous laisses donc un bateau en ordre de marche, mais tu ne nous abandonnes pas : tu nous as prévenu à l'avance de ton choix d'arrêter la présidence et le CA ; et surtout, tu as accepté de gérer notre site le temps de former un successeur à cette tâche. Grâce à toi, nous pouvons donc continuer à voguer en toute confiance dans le vaste océan de la Généalogie. Merci donc, Jean-Jacques, je propose à l'assemblée de t'applaudir pour l'ensemble de ton travail, en même temps que Francette et Marguerite.

[Enfin, Marguerite Morisson a été également honorée pour tout le travail qu'elle a accompli pendant de longues années au Cercle généalogique des Deux-Sèvres.]

Marguerite Morisson a choisi de quitter le conseil d'administration du Cercle généalogique des Deux-Sèvres où elle a officié de très nombreuses années. Notre adhérente n° 91 en fut même la présidente de 2003 à 2008. Lors de la dernière AG du Cercle à Airvault, un hommage lui a été rendu.

Pour la remercier de tout le travail accompli au sein de notre association, trois Filles du Roy avaient fait le déplacement depuis le Québec. Catherine Fièvre partie de Niort en 1663, Catherine Doribeu partie de Fors en 1667 et Marie Marchesseau partie de Magné en 1669 étaient revenues tout près de leur région natale accompagnées des maris respectifs, Charles Allaire, Jacques Genest (dit Labarre) et Pierre Boutin. Marguerite qui connaît par cœur les pionniers partis des Deux-Sèvres vers la Belle Province les a toutes et tous reconnus !



Merci à Danièle et Michel, Nicole et Jean-Marie, Yasmine et Claude pour ce joli clin d'œil aux recherches de Marguerite sur les liens qui unissent notre département à la Nouvelle-France, recherches que l'on peut retrouver dans son livre « Poitevins au Canada » publié l'année dernière chez Geste éditions.

IMAGES DE NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À AIRVAULT



La salle de Soulièvres



Le public attentif le matin



L'intervention d'Olivier FOUILLET,
maire d'Airvault



Une surprise pour Marguerite Morisson, la venue des Filles du Roy



Serge ROUSSEAU, notre guide, nous présente l'abbatiale d'Airvault



Devant l'abbatiale



La fontaine souterraine



Serge Rousseau nous explique l'histoire et le fonctionnement de l'orgue à rouleaux

L'ABBATIALE D'AIRVAULT

Fondation de l'abbaye et construction de l'église

Aldéarde d'Aulnay, vicomtesse de Thouars, serait tombée dans l'eau d'un marécage, dans le fond d'un petit vallon proche du Thouet. Miraculeusement sauvée par une vache, elle aurait fondé une première collégiale sur ces lieux, à la fin du Xe siècle, pour rendre grâce à Dieu.

Un siècle plus tard, l'évêque de Poitiers nomme Pierre de Saine-Fontaine comme abbé d'Airvault : celui-ci introduit la Règle de Saint-Augustin auprès de ses chanoines. C'est lui qui prend la décision de construire l'église telle que nous la voyons, à cette différence près qu'à la suite, pense-t-on, d'un effondrement du clocher, on a reconstruit au XIIIe siècle la voûte centrale dans le style gothique et édifié la flèche du clocher.

Vue d'ensemble

Si on regarde le document réalisé à partir du plan cavalier d'Airvault, on perçoit immédiatement que les bâtiments qui constituaient l'abbaye sont séparés de l'église par la rue principale d'Airvault . En voici l'explication : lors des guerres de Religion, au XVIe siècle, au lendemain de la bataille de Moncontour, un incendie détruit une grande partie du cloître ; les galeries, le dortoir, le chauffoir, le réfectoire et les cuisines, en partie ruinés, ne sont pas reconstruits. Sans doute n'a-t-on pas craint, en 1866, de percer une rue nouvelle dans ce qui devait être un champ de ruines.

Aujourd'hui restent donc visibles l'abbatiale, une partie de la salle capitulaire, les portes de l'abbaye dont l'une a été transformée en prison, la salle du Cuvier où l'on faisait le vin, le Clos de l'abbaye, jardin des chanoines, des celliers souterrains du XIVe siècle, la chapelle de l'abbé du XVe siècle, le logis abbatial remanié au XVIIe siècle qui abrite le musée actuel. Ces bâtiments sont ouverts gratuitement à la visite, ce qui permet aux touristes de se faire une idée de l'importance de l'abbaye d'Airvault autrefois.

Visite de l'abbatiale

Malgré quelques remaniements, la façade du milieu du XIIe siècle est du style roman poitevin. Peut-être parce que l'on a voulu conserver la petite chapelle située à droite, vestige de l'église primitive de la fin du Xe siècle, peut-être à cause d'autres contraintes, cette façade est dissymétrique.

Le portail central est orné d'une voussure sculptée des vingt-quatre Vieillards de l'Apocalypse (restauration de 2002) et d'une mandorle qui à l'origine représentait le Christ en majesté, mais qui n'a pu être recréé car l'original était trop dégradé.



Le portail central de l'abbatiale Sur la voussure, une partie des vingt-quatre Vieillards de l'Apocalypse

À gauche, une grande arcade aveugle abrite un cavalier très endommagé : on devine le corps du cheval ainsi qu'un pan de manteau d'un riche personnage associé généralement à l'empereur Constantin, premier empereur chrétien ; de nombreuses églises romanes du Poitou ont conservé ces statues de cavalier.

Cette façade n'est pas la façade d'origine de l'église. La première façade est celle qui se trouve, à l'entrée même de l'édifice. La chapelle dont nous avons parlé plus haut était placée à l'avant de cette façade et devait poser un problème d'harmonie. Vers 1100, on décide de construire devant cette première façade une galerie joignant la chapelle à l'église et enfin l'on érige une seconde façade en alignement avec le mur de la chapelle. Avant d'entrer dans l'église, on passe donc par ce narthex, grand porche dans lequel se trouve un grand bassin de pierre ayant servi de cuve baptismale et, de chaque côté de la porte d'entrée, des chapiteaux à feuillages bien conservés.

Lorsqu'on entre dans l'abbatiale d'Airvault, on est surpris par la hauteur de l'édifice et par la profusion de sculptures.

Si les bas-côtés sont voûtés en berceau plein cintre, comme dit plus haut, le couverture de la nef romane a été remanié au XIIIe siècle ; la construction de voûtes gothiques angevines a permis de rehausser l'édifice et de percer des fenêtres hautes, apportant un éclairage direct dans la nef.

Les clefs de voûte et les médaillons sculptés.



Eve naissant de la côte d'Adam



Le serpent et le fruit défendu



Eve et Adam chassé de l'éden

De l'entrée de l'église en progressant vers le chœur, on passe de l'Ancien au Nouveau Testament : au-dessus de la tribune, les dons d'Abel et de Caïn, Adam et Eve, Saint Michel à qui la tribune est dédiée. Dans la nef, le Christ en majesté entouré des quatre symboles des évangélistes ; plus loin, saint Pierre, la Vierge à l'Enfant et les Rois mages. Tous ces décors étaient peints à l'origine. Au-dessus du chœur de l'église, les clés de voûte ont été repeintes sans autorisation au XIXe siècle. Elles évoquent le jugement dernier : des anges annoncent ce moment redoutable en soufflant dans des trompes ; le Christ montre ses plaies entourées d'anges présentant les instruments de la Passion. Un Juste est accueilli dans le sein d'Abraham, demeure des morts en attendant la Résurrection. Il n'est pas étonnant que le prêtre du XIXe siècle qui a fait repeindre ces clés de voûte ait choisi de rendre plus lisibles celles qui lui paraissaient les plus importantes pour l'édification de ses fidèles !



Le Christ montrant ses plaies

Les chapiteaux

Observons maintenant les chapiteaux de la nef : on a la surprise de constater que les chapiteaux les plus hauts sont encadrés de deux statues en pied posées sur des consoles grimaçantes, symbole sans doute de la victoire de la vertu sur le vice. Certains de ces personnages portent un livre ou un manipule sur le bras ; d'autres tenaient un objet aujourd'hui disparu. Il s'agit peut-être des chanoines de l'église, postés ici comme les gardiens du temple. La raideur de ces statues juste dégrossies devait être assouplie par la peinture qui complétait l'œuvre. Cette disposition de statues encadrant les chapiteaux est unique à notre connaissance.

Les chapiteaux de la nef et des collatéraux offrent des motifs variés : certains sont purement ornementaux avec des pommes de pin, des vanneries et des feuillages.

Ils voisinent avec des animaux réels ou fantastiques, des sirènes, des combattants qui s'affrontent, des oiseaux, des hommes en prière. La lutte du Bien contre le Mal, la promesse du salut, la nature luxuriante sont les grands thèmes que nous retrouvons ici. Certains chapiteaux montrent l'homme dans ses activités quotidiennes : ici, trois cavaliers cheminent tranquillement, là on enterre un défunt.

Certains chapiteaux font référence à des textes connus : saint Georges affrontant le dragon, les noces de Cana. D'autres relèvent de l'ésotérisme et sont bien difficiles à interpréter.

À l'entrée de l'église, une console accrochée au mur sud, montrant une gueule béante avalant un homme dont ne dépassent plus que la tête et les bras, avertit le pécheur du risque que ses fautes lui font courir.

Les chapiteaux historiés du chœur sont d'une finesse d'exécution et d'un foisonnement de détails qui font penser que le sculpteur s'est largement inspiré des manuscrits enluminés. Certains portent encore d'évidentes traces de peinture qui prouvent que toutes ces scènes étaient peintes, ce qui enrichissait la scène de détails aujourd'hui manquants.

Les deux principaux thèmes traités dans cette partie de l'église sont l'histoire d'Adam et Eve et la conséquence de leur faute, le travail des hommes.

La première histoire occupe les quatre faces d'un chapiteau :

- Dieu plonge Adam dans un profond sommeil pour créer Eve.
- Il présente les époux l'un à l'autre et peut-être son index désigne-t-il le fruit défendu.
- Puis c'est la Tentation et la Faute :
- Avant de les chasser du Paradis, Dieu remet à Adam et Eve une tunique de peau.

La conséquence de la Faute, le travail des hommes, est l'objet de quatre images sculptées sur les faces du chapiteau voisin.

- L'homme fauche le blé pour faire le pain, peut-être y avait-il des épis peints devant la faux. Devant son pied gauche est posé un pichet de vin car le voisin du moissonneur est un vigneron ; ainsi figurent sur la même image le pain et le vin, l'Eucharistie.
- Le troisième personnage est un paysan qui défriche.
- Le quatrième est un chevalier portant une cotte de maille, le heaume, un bouclier et une lance. Il chemine aux côtés de son cheval qui broute une herbe qui était probablement peinte.



Après avoir créé Eve, Dieu la présente à son époux

Le cénotaphe de Pierre de Saine-Fontaine

Dans le bras du transept nord, le cénotaphe de Pierre de Saine-Fontaine, premier abbé d'Airvault mort en 1110, est placé dans un enfeu du côté de l'ancien cimetière. Sculptée de marguerites et de rinceaux, la pierre en forme de sarcophage est supportée par des atlantes. Sur la face principale, un décor de neuf arcades en plein cintre abrite neuf personnages nimbés. Sur l'un des côtés, la représentation d'une église rappelle que cet abbé réformateur a été aussi le bâtisseur de l'abbatiale telle que nous la voyons aujourd'hui dans sa plus grande partie. C'est sans doute le même sculpteur qui a réalisé un devant d'autel retrouvé dans le chœur en 1888 qui a été placé derrière les fonts baptismaux.

Au-dessus de la porte de la sacristie, des sondages pratiqués sous l'enduit du mur ont permis de mettre à jour des éléments d'une scène peinte : il s'agit de la Cène. Il serait intéressant qu'un travail de restauration de la peinture soit entrepris dans cette église.

L'orgue à cylindre



Un très rare orgue à rouleaux, dont il ne reste plus que huit exemplaires en France aujourd'hui.

On ne peut pas parler en quelques pages de tout ce qu'il y a à voir dans cette église et autour, peintures, statues anciennes ou plus récentes. On va néanmoins terminer ce descriptif par un élément extraordinaire qui fait l'admiration de tous les visiteurs, l'orgue à cylindre.

Cet instrument fabriqué à Mirecourt a été acheté par la paroisse en 1839 et installé à la tribune avec douze cylindres dont il ne reste que huit aujourd'hui. Le répertoire contenu sur ces rouleaux de bois consiste en hymnes latines comme par exemple le «Veni Creator» , en messes, en proses que l'on chantait lors de certaines fêtes, en « Magnificat » mais aussi en morceaux d'orgue destinés à différents moments de l'office : ces entrées, sorties, communions, offertoire, témoignent du goût de l'époque et de l'engouement des fidèles pour la musique d'opéra.

Après la réforme du « grégorien » par l'abbaye de Solesmes, la musique de ces cylindres est devenue obsolète et l'orgue a été transformé.

En 2011, l'instrument a été magistralement restauré par Alain Faye et installé dans la nef ce qui permet de le faire entendre et d'en montrer le fonctionnement lors de visites ou

de concerts. Il reste moins d'une dizaine d'orgues à cylindre d'églises en état de jouer.

Cet instrument extraordinaire va faire l'objet d'un enregistrement de CD avec des chœurs professionnels.

Pendant toute la belle saison, la municipalité met une guide à la disposition des visiteurs. Pour le reste de l'année, pour une visite guidée, il faut contacter l'association de l'abbatiale au 06 88 79 31 84. On peut également se procurer le livret de l'église édité en 2015, bel ouvrage de 68 pages pour le prix de 8 euros.

Serge ROUSSEAU

président de l'Association de l'Abbatiale Saint-Pierre d'Airvault



Ces photos s'inscrivent dans le cadre de notre projet d'inventaire des pierres tombales dans les églises. Nous avons déjà publié sur notre blog les pierres tombales de Saint-Amand-sur-Sèvre, La Foye-Monjault, Airvault bien sûr, et d'autres sont en attente. Si près de chez vous il y a une église possédant des pierres tombales plus ou moins lisibles, vous pouvez nous envoyer les photographies numériques que vous aurez faites à cette adresse mail genea79blog@laposte.net

Raymond DEBORDE

Photos d'Anne Marie MOREAU et Franck AGGUGIARO



UN DESTIN BRISÉ À LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME : L'AIRVAUDAISE JEANNE COURILAUD (1739-FIN DU XVIII^e SIÈCLE)

Par Fabrice VIGIER

La découverte récente d'un dossier judiciaire du XVIII^e siècle conservé aux Archives Départementales de la Vienne a permis de faire sortir de l'oubli la dénommée Jeanne Courillaud. Cette Poitevine née le 30 janvier 1739 à Airvault – que rien ne prédestinait, a priori, à faire autant parler d'elle – est, en effet, tour à tour accusée d'avoir tenté d'empoisonner ses parents en août 1763, d'être l'auteur(e) d'un important vol d'argent à La Rochelle à la fin mai 1764, et surtout de complicité dans la spectaculaire évasion de la comtesse de la Motte de la Salpêtrière à Paris au début du mois de juin 1787.

Soupe à l'arsenic chez les Courillaud

Jusqu'à ses vingt-quatre ans, Jeanne Courillaud semble pourtant être une jeune fille sans histoire dans la petite ville d'Airvault. Elle vit chez ses parents, qui tiennent un commerce près des halles, et paraît avoir une vie sociale tout à fait normale au début des années 1760. Elle exerce alors la profession de « couturière », et tient à l'occasion une boutique où se vendent toutes sortes de marchandises. Il se dit d'ailleurs qu'un jeune « garçon horloger » la courtise, et aimerait bien l'épouser. Certaines mauvaises langues assurent cependant qu'elle n'aurait pas de très bonnes relations avec son vieux père Louis et sa jeune sœur Marie.

Quoi qu'il en soit, tout bascule dans cette famille le samedi 13 août 1763. Ce jour-là, la mère – qui se nomme Jeanne Turquois – souhaite assister à la première messe de la matinée, et demande à sa fille aînée de finir de préparer le déjeuner. Jeanne Courillaud s'y emploie et s'occupe donc du « bouillon fait avec des [h]aricaux ». Puis, au retour de la mère en fin de matinée, elle annonce à ses parents qu'elle n'entend pas manger avec eux : elle veut faire « jeûne » et aller « à la messe de onze heures ». Elle s'y rend en compagnie d'une petite cousine, y suit l'office, mais ne rentre pas tout de suite à son domicile. En effet, elle préfère finalement aller déjeuner chez une tante, qui habite à proximité. Elle ne peut néanmoins pas y terminer son repas... Des gens viennent l'avertir que ses parents et sa sœur sont « presque morts », et qu'il lui faut retourner sur le champ à leurs côtés.

Lorsque Jeanne arrive chez elle, la maison est noire de monde. Présents sur les lieux, le « docteur en médecine » et le « maître chirurgien » sont en train de faire vomir Louis Courillaud, Jeanne Turquois et Marie Courillaud, et de leur administrer du contrepoison. On vient effectivement de découvrir des « morceaux d'arsenic » « mis sur les tailles de soupe » de leurs assiettes. Fort heureusement, la famille est soignée à temps et survit à cette tentative d'empoisonnement.

Vol à La Rochelle et incarcération dans les prisons de Nantes

Très vite cependant, on soupçonne Jeanne Courillaud d'être l'auteur de ce méfait. Tout l'accuse ou presque... N'est-ce pas elle qui a fini de « tremp[er] l[es] soupe[s] » ? Pourquoi n'a-t-elle

pas voulu déjeuner ce jour-là avec ses parents, contrairement à ses habitudes ? Elle pouvait, par ailleurs, facilement se procurer du poison : on vend de l'arsenic dans la boutique qu'elle tient à l'occasion... En outre, dès le lendemain dimanche 14 août, ses parents refusent qu'elle dorme sous leur toit, le père étant persuadé de la culpabilité de sa fille ! Jeanne doit se réfugier quelques jours chez sa tante. Même si elle clame son innocence, la situation devient rapidement intenable pour elle, dans la mesure où tout le monde la croit coupable. Il ne lui est dès lors plus possible de rester à Airvault.

Sur la pression de ses parents, la jeune femme quitte donc la bourgade qui l'a vu naître. Dans un premier temps, elle séjourne dans le couvent des Calvairiennes de Poitiers (17 août 1763-février 1764), où elle finit par beaucoup se plaire. Toutefois, redoutant que sa fille n'y prenne le voile, sa mère la fait sortir de cet établissement et la fait conduire à La Rochelle. Jeanne Courillaud passe alors plusieurs semaines dans le couvent des Dames Blanches (février 1764-début avril 1764), puis à l'hôpital général (mi avril 1764-début mai 1764), avant de prendre pension chez une dame rochelaise (mai 1764). Celle-ci, qui s'appelle Marie Dubois, se lie effectivement d'amitié pour la jeune Airvaudaise et souhaite sincèrement lui venir en aide. Malheureusement, suite à un courrier très inquiétant (qui annonce le début d'une procédure judiciaire à son encontre), Jeanne Courillaud décide de quitter précipitamment la cité rochelaise le 27 mai 1764. Elle trahit à cette occasion la confiance de Marie Dubois, en lui dérobant une importante somme d'argent avant de partir pour Nantes. Ce crime ne reste pas longtemps impuni : elle est arrêtée quelques jours plus tard sur les bords de Loire (2 juin 1764), avant d'être emprisonnée dans les célèbres geôles nantaises.

Son procès se déroule à Poitiers (juillet 1764-juin 1765), au cours duquel elle avoue sans difficulté le vol de La Rochelle, mais réfute violemment l'accusation d'empoisonnement à l'encontre de ses parents. Condamnée à être pendue par les juges poitevins en juin 1765, elle fait appel par devant le Parlement de Paris, qui commue finalement sa peine en enfermement à perpétuité à l'hôpital général de la Salpêtrière en février 1767.

Complice de l'évasion de la comtesse de la Motte

L'histoire de Jeanne Courillaud ne s'arrête cependant pas là... La Poitevine passe, en effet, un quart de siècle dans la maison de force parisienne. Ses conditions de vie y sont difficiles. Les cellules sont mal chauffées, la nourriture « sans apprêt, sans cuisson, sans goût », l'hygiène des plus rudimentaire, et on la contraint d'y travailler pour la manufacture de tricot...

Malgré la monotonie de la vie qui y règne, Jeanne Courillaud alimente pourtant la chronique de la prison à deux reprises. Tout d'abord, deux ans à peine après son arrivée, elle s'évade en 1769, sans qu'on en connaisse les circonstances. Elle n'est reprise qu'en 1771 et ramenée à La Salpêtrière : durant ces quelques mois de liberté, elle a réussi à se marier avec un certain Simon Boullanger. Toutefois, c'est surtout en juin 1787 que la native d'Airvault fait parler d'elle, et cela à l'occasion d'un événement considérable à l'échelle du royaume. Quelques mois plus tôt, Jeanne de Valois-Saint-Rémy –plus connue sous le nom de comtesse de la Motte- est devenue, en effet, l'une des pensionnaires de cet établissement. C'est alors certainement la plus célèbre prisonnière de France : elle est la principale instigatrice de l'affaire du collier de la reine, au cours de laquelle elle a escroqué des personnages importants de la Cour, et porté gravement atteinte à l'image de Marie-Antoinette. Or, le mardi 5 juin 1787, la marquise de la Motte parvient à s'évader, grâce notamment à la complicité

active de sa voisine de cellule qui n'est autre que Jeanne Courillaud. Toutes les gazettes de France et de Navarre s'en font alors l'écho, d'autant plus que la belle marquise réussit ensuite à gagner l'Angleterre !

Qu'advient-il de la captive poitevine après cet épisode ? Jeanne Courillaud est interrogée par un commissaire de police et avoue sans difficulté son implication dans l'évasion, la marquise lui ayant promis en retour d'user de toute son influence pour la faire libérer... Elle demeure néanmoins encore presque cinq années à la Salpêtrière. Il lui faut, en effet, attendre le 30 janvier 1792 pour que le roi Louis XVI lui délivre une lettre de grâce de libération. Elle a alors très exactement 53 ans.

Sa vie n'est pas finie, mais on perd alors malheureusement sa trace dans les archives parisiennes. Son itinéraire n'en reste pas moins assez incroyable. À défaut de connaître sa part de responsabilité dans la tentative d'empoisonnement, elle est sans doute la seule Poitevine « anonyme » à être ainsi mêlée – un peu à son corps défendant- à un épisode fameux de la grande histoire de France du siècle des Lumières !

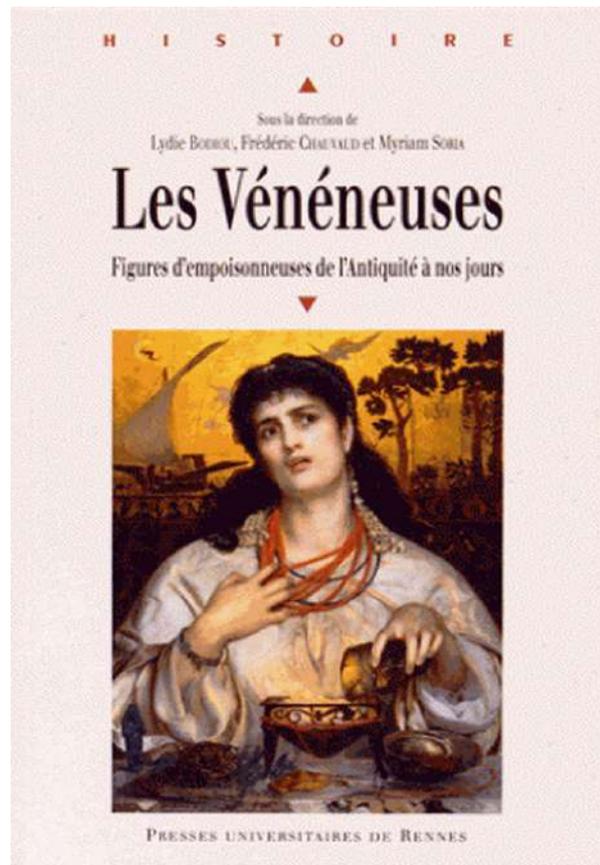
Pour en savoir plus :

Fabrice VIGIER, « Une Poitevine impliquée dans l'affaire du Collier de la Reine : Jeanne Courillaud, originaire d'Airvault, à la fin de l'Ancien Régime », *Revue historique du Centre-Ouest*, t. XII, 1^{er} trimestre 2013, p. 91-109.

FABRICE VIGIER, « Une histoire d'empoisonneuse au pays des aïeux de Voltaire ? L'affaire Jeanne Courillaud à Airvault en Poitou (1763-1767) », dans *Les vénéneuses. Figures d'empoisonneuses de l'Antiquité à nos jours*, Presses Universitaires de Rennes, 2015, p. 207-243, sous la direction de Bodiou (Lydie), Chauvaud (Frédéric) et Soria (Myriam).

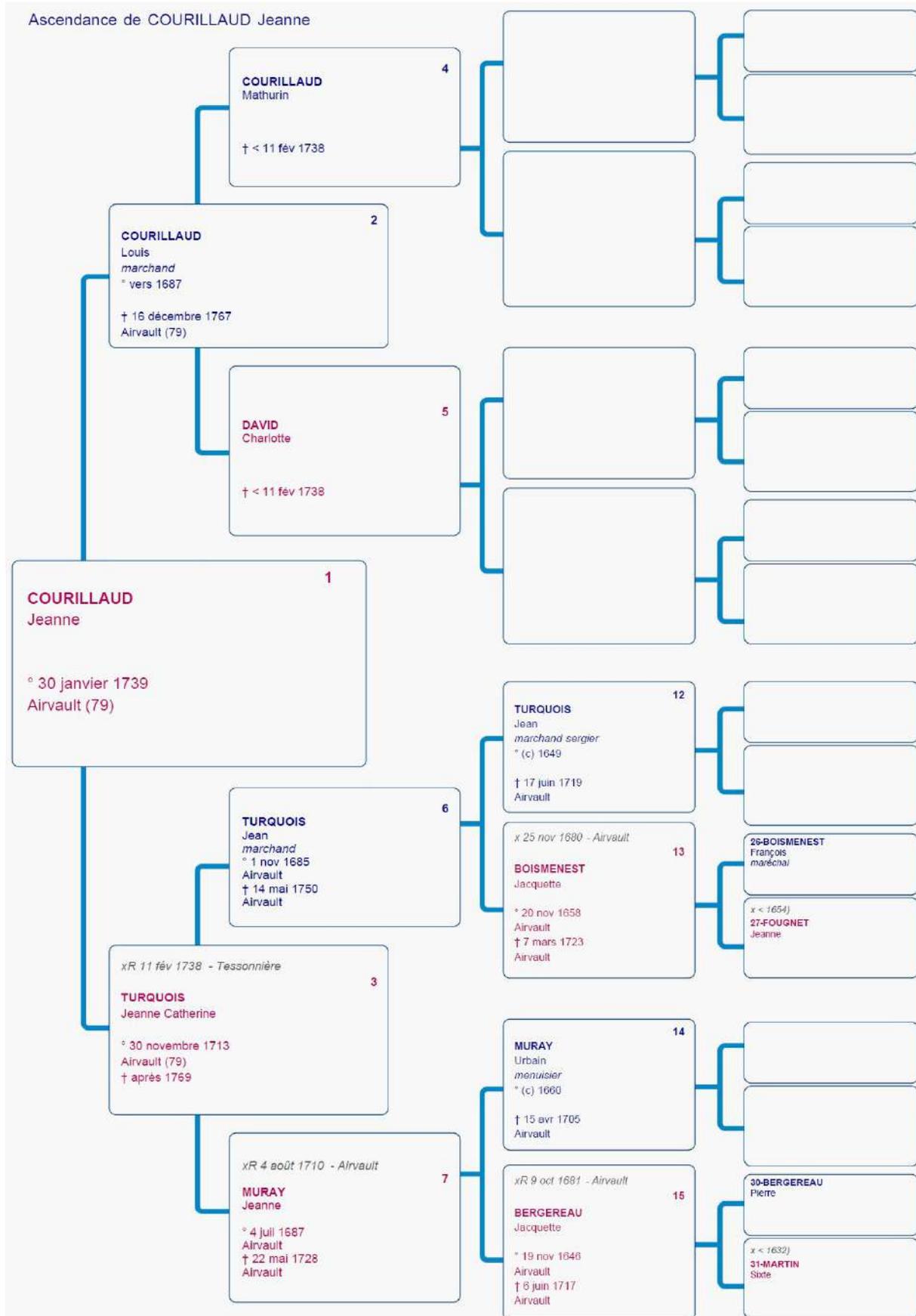
Conférence en vidéo :

<http://uptv.univ-poitiers.fr/program/universite-inter-ages-2013-2014/video/4101/une-histoire-d-empoisonneuse-au-pays-des-aieux-de-voltaire-l-affaire-jeanne-courillaud-ag-airvault-en-poitou-1763-1767/index.html>



Fabrice Vigier est maître de conférences d'histoire moderne à l'université de Poitiers, membre du laboratoire CRIHAM (EA 4270) et actuel président de la Société des antiquaires de l'Ouest et des Musées de Poitiers.

Généalogie ascendante de Jeanne Courillaud (par Raymond Deborde)



LES 28 VOLONTAIRES D'AIRVAULT MORTS À THOUARS EN 1793

En 1793, les paroisses du nord des Deux-Sèvres se soulèvent en même temps que d'autres dans la région, au départ pour refuser la conscription et défendre leurs curés, puis soutenir la monarchie. C'est le début des guerres de Vendée. Il ne faut pourtant pas imaginer que tout le monde est royaliste sur ce territoire. En simplifiant, les villes comme Bressuire, Thouars et même de plus petites comme Airvault sont majoritairement « bleues » au milieu de campagnes plutôt « blanches ». De nombreuses troupes affluent de toute la France pour aider les républicains contre ceux qui sont perçus comme des ennemis de l'intérieur. Des combats de type guérilla dans les chemins creux alternent avec de grandes batailles rangées pour conquérir ou défendre les villes. C'est suite à une de ces grandes batailles, celle de Thouars, que 28 citoyens d'Airvault vont trouver la mort.

Le 1^{er} mai 1793, les quelques 5 000 soldats républicains commandés par le général Pierre Quétineau quittent la ville de Bressuire menacée par l'armée catholique et royale des Vendéens, forte de 20 000 hommes et commandée par La Rochejaquelein. Les Bleus ne sont pas assez nombreux pour défendre la ville qui sera prise le lendemain. Ils se replient sur Thouars plus facile à défendre grâce à sa position géographique. Ils y sont rejoints par d'autres troupes et par des volontaires comme ceux qui forment la compagnie de la garde nationale d'Airvault.

Quétineau dispose ses hommes pour défendre la ville. Des soldats de la Nièvre et du Var sont placés au pont de Vrines sur le Thouet, un point stratégique. Les gardes d'Airvault ne sont pas loin, placés au Gué au Riche. C'est sur ces deux endroits que les généraux de l'armée vendéenne, Lescure, Bonchamps et La Rochejaquelein, décident de concentrer leur attaque. Pendant que les paysans vendéens entraînés par Lescure foncent en masse et prennent le pont de Vrines, les cavaliers de Bonchamps cherchent un autre passage au Gué au Riche. Suivis de fantassins, ils arrivent à traverser, malgré la vive résistance des défenseurs, et ils massacrent les volontaires de la garde nationale d'Airvault ainsi que ceux de Couhé.



Dessin du XIXe siècle (anonyme)

La messe n'est pas encore dite et Thouars n'est pas encore prise. Les combats continuent jusque sous les murs de la ville et les Vendéens finissent par l'emporter. Une image presque sainte de la bataille reste dans le cœur de ceux qui se battaient avec l'armée catholique et royale, celle du jeune général Henri de La Rochejaquelein, juché sur les épaules d'un paysan de Courlay, Toussaint Texier, pour escalader le mur de la porte de Paris et galvaniser ses troupes sous la mitraille. Les républicains n'ont pas gardé de souvenir d'un fait d'armes valeureux ou d'un héros courageux. Il est vrai que c'était pour eux une défaite.

Pourtant, cette image républicaine, presque une icône, existe. Elle est conservée à Airvault au musée municipal de la ville et il s'agit sans doute d'un des premiers monuments aux morts républicains, bien avant ceux qui ont fleuri juste après la Première Guerre mondiale.

Quelques années après la bataille de Thouars, une fois la paix rétablie, il a été décidé d'honorer à Airvault les jeunes hommes de la ville morts en voulant défendre la République. Pour cela, la municipalité a fait peindre un panneau en bois en leur mémoire. Sur des planches assemblées par deux barres et une écharpe en Z et hautes de 170 centimètres, on a disposé des symboles républicains : un obélisque tricolore, une effigie de Marianne, un globe avec un ange coiffé d'un bonnet phrygien, des drapeaux, des canons... le tout dans un style naïf.

Sur le socle de l'obélisque on peut lire : **AUX HEROS LA SOCIÉTÉ RECONNOISSANTE**

Sur le fond du panneau est écrit : **NOMS DES DEFFENSEURS DE LA PATRIE QUI SONT MORTS LE 5 MAY 1793 (VIEUX STILLE) AN PREMI DE LA REPUBLIQUE SOUS LES MURS DE THOUARS EN COMBATTANT POUR LA LIBERTE.**

À la base du cadre est écrit : **ILS ETOIENT NES POUR LA PATRIE. ILS ONT SU MOURIR POUR ELLE.**

Entre les deux, il y a les prénoms, les noms et l'âge de 28 hommes d'Airvault morts des suites de cette bataille. Sur le panneau, l'obélisque coupe bien souvent les noms des gardes en deux.



De ces jeunes gens, certains presque des enfants, on ne connaîtrait pas leur destin sans ce panneau commémoratif. En effet, leurs noms ne sont pas reportés dans les registres de la commune. La liste est transcrite ci-dessous. En m'aidant des registres paroissiaux antérieurs, j'ai pu en identifier quelques uns ou émettre quelques hypothèses. Dans ces cas, les précisions sont en italique.

JEAN ROY CAPITAINE AGÉ DE 34 AN

Il est chapelier à Airvault, fils d'Antoine ROY lui aussi chapelier et d'Anne COTANCIN né vers 1759. Il épouse le 3 mars 1790 à Saint-Loup-sur-Thouet Marie BRÉCHOIRE.

PIERRE BOCQUEAULT PIGNON AGÉ D 38

C'est sans doute Pierre André BOCQUIAULT né le 12 février 1755 à Airvault de Pierre BOCQUIAULT, tisserand, et de Marguerite CAILLAULT, témoin au mariage de son frère Isaac le 3 juillet 1781 à Airvault

MOYSE BRUNEAULT AGÉ DE 33 ANS

PIERRE BRUNEAULT AGÉ DE 30 ANS

Il y a de nombreux BRUNEAU à Airvault mais pas de Moïse et pas de Pierre né vers 1763.

FRANCOIS FREAUDREAU AGÉ DE 16 ANS

*Il pourrait s'agir de Jean Julien FRAUDREAU né le 23 mars 1777 à Airvault,
fils de Jean François FRAUDREAU, maître sergier, et de Marthe Marguerite GUILLOT.*

LOUIS SAVARIT AGÉ DE 20 ANS

*Ce maçon, né le 16 novembre 1769 à Airvault (24 ans en fait) est le fils
de Pierre SAVARIT, également maçon, et de Jeanne GUIONNEAU.*

MARTIN CHANTU FILS AINE AGÉ D 23

RENE CHANTU LE JEUNE AGÉ D 18 AN

ANTOINE BREAULT AGÉ DE 26 ANS

*C'est sans doute Antoine BRIAUD né le 22 octobre 1764 à Airvault (29 ans)
fils de Pierre BRIAUD, cordier, et de Marie FIÈVRE.*

PIERRE DURIVEAULT AGÉ DE 18 ANS

PIERRE BERTHELOT AGÉ DE 16 ANS

*il existe une famille dont le père s'appelle BERTHELOT dit DURIVAULT qui a une descendance
nombreuse à Airvault, Le plus proche en âge et en prénom est Pierre Marie âgé de 21 ans.
C'est peut-être un des deux jeunes hommes.*

PIERRE BOCQUIAULT AGÉ DE 19 ANS

C'est le fils de François BOCQUIAULT, cordonnier et de Marie Jeanne GERMON.

JEAN MOYNOT AGÉ DE 18 ANS

ANTOINE CORNEAULT AGÉ DE 44 ANS

*Jean Antoine CORNUAULT déclare être « huissier à verge au Chalelet de Paris » au décès de ses
parents en 1779 à Airvault. Je lis dans le dictionnaire en ligne Lexilogos : Huissier à verge, sergent
royal au Châtelet, huissier priseur, sergent de justice qui avait le droit de procéder à la vente des
meubles saisis. Il est né le 5 septembre 1751 à Airvault, fils de Pierre CORNUAULT, marchand tanneur,
et de Rose PAQUIER.*

JOSEPH CONSTANTIN AGÉ DE 18 ANS

*Joseph Louis Antoine CONSTANTIN est né le 29 mars 1775 à Airvault
de Joseph Antoine CONSTANTIN, avocat du parlement, et de Céleste GUILLEMARD.*

LOUIS IAURAND AGÉ DE 19 ANS

*Louis JAURAND est né le 18 septembre 1773 à Airvault de François JAURAND.
marchand tanneur, et de Thérèse JARRY*

JEAN BAP^{TISTE} IAURAND AGÉ DE 21 ANS

Jean-Baptiste JAURAND, frère aîné du précédent, est né le 27 mai 1772 à Airvault des mêmes père et mère.

EMANUEL DEZANNEAU AGÉ 20 A

*Jean-Emmanuel, clerc tonsuré, est né le 18 mars 1770 à Airvault
de Pierre DEZANNEAU, marchand meunier, et de Jacqueline CHAUVÉAU.*

RENE REAU AGÉ DE 20 ANS

*Il est né le 14 juillet 1765 à Airvault de François RÉAU vigneron, et de Louise SOUCHET. Il est tisserand
et a épousé le 5 juillet 1791 à Airvault Marie GIRARD. Celle-ci décède 1 mois après son mari le
20/6/1793 à Airvault.*

PIERRE DOUSSAIN AGÉ DE 22 ANS

Il est né le 22 février 1772 à Airvault, fils de Pierre DOUSSAIN et de Marie VITET.

PIERRE ROCHEREAU AGÉ DE 22 ANS

*C'est peut-être Antoine ROCHEREAU, né le 2 janvier 1771 à Airvault, fils de Pierre ROCHEREAU,
boulangier,
et de Françoise BRAULT, prénommé également Pierre Antoine au baptême d'une cousine.*

FRANCOIS MESNARD AGÉ DE 22 AN

*Il est né le 7 janvier 1771 à Airvault de Jean MÉNARD, journalier vigneron, et de Magdeleine VITET.
Il est décédé, sans doute de ses blessures, 2 mois après la bataille, le 30 juin 1793 à Airvault.*

FRANCOIS MEUNIER AGÉ DE 24 ANS

Il serait né le 23 octobre 1764 à Airvault et aurait 29 ans, fils de Jean MEUNIER, canevatier, et de Marie JOLY.

PIERRE SIMONNEAU AGÉ DE 34 A

Ce pourrait être Pierre Marie SIMONNEAU né le 15 mai 1759 à Airvault, fils d'Antoine SIMONNEAU, boucher, et de Marie MERIT (ou MARITON). Boucher comme son père, il épouse le 31 janvier 1785 à Airvault Marie-Jeanne THIBAUT. Ils ont 9 enfants en 9 ans qui n'atteignent pas l'âge de dix ans. Il est vivant, 5 mois après la bataille de Thouars, à la naissance de sa fille le 4 octobre 1793 mais il est décédé à la naissance de son autre fille le 8 octobre 1794. Si c'est lui, pourquoi se retrouve-t-il sur ce panneau ?

STILLIT MARTIN AGÉ DE 19 AN

Il est né vers 1774 et est le fils de Jean Claude MARTIN, marchand menuisier boisselier, et de Jeanne ROUX, témoin au mariage de son frère 26 juin 1792 à Airvault. C'est sans doute Antoine MARTIN né le 17 décembre 1774. Son parrain est André Siméon Stylite GRAND et il en aurait adopté le prénom rare. Les stylites sont des ermites des débuts du christianisme, qui vivaient au sommet d'une colonne pour y pratiquer une ascèse extrême. Siméon le Stylite est le plus connu d'entre eux.

JACQUES COURANT AGÉ DE 20 ANS

DENIS MORINEAU AGÉ DE 39 ANS

PIERRE DELANDE AGÉ DE 21 ANS

Est-ce Jacques DESLANDES né le 8 septembre 1773 à Airvault, fils de Jacques DESLANDES, tisserand, et de Jeanne MARCHETON ? La date et le patronyme correspondent bien, mais pas le prénom.

Le travail d'identification des hommes figurant sur ce panneau n'est donc pas fini et il subsiste quelques doutes. Si vous arrivez à retrouver la trace de ceux qui m'ont échappé ou dont je ne suis pas sûr, j'en serais ravi. Ma généalogie personnelle m'a obligé à m'intéresser jusqu'à présent aux paysans de l'armée vendéenne ou aux victimes des colonnes infernales. Ce document émouvant me rappelle que, pendant les guerres de Vendée, il y a eu des morts et des victimes dans les deux camps.

Raymond DEBORDE

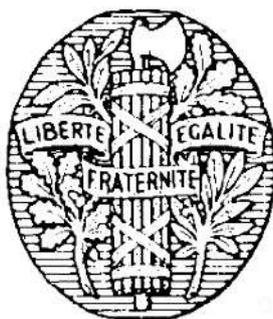
Sources :

[La bataille de Thouars \(blog chemin secret\)](#)

[La bataille de Thouars \(site les Archives du Cercle\)](#)

[La bataille de Thouars \(Wikipédia\)](#)

[Le panneau mémorial d'Airvault \(base Aliénor\)](#)



LE CIMETIÈRE MILITAIRE MAROCAIN D'AIRVAULT



Cet endroit est remarquable, car il est la seule Née Ncropolationale du département des Deux-Sèvres, et il se situe sur la commune d'Airvault.

Néanmoins, son histoire est indissociable de celle du Mémorial Polonais de Veluché, en majeure partie sur la commune d'Assais-les Jumeaux, mais situé à proximité immédiate : suite à l'invasion de la Pologne par l'Allemagne en septembre 1939, un accord franco-polonais prévoit de reconstituer une Armée polonaise en France. C'est le 9 novembre 1939 qu'est prise la décision d'implanter à cet endroit un camp pour deux divisions polonaises (2^e et 4^e DI), les premiers soldats polonais arrivant le 18 décembre suivant.

Ce camp s'étendait sur environ 3 km de long, et comptait près de 500 baraquements. Beaucoup d'entre ces soldats furent accueillis dans les fermes et habitations alentour.

Le 20 mai 1940, la 2^e DI quitte le camp pour monter au front près de Nancy, et le 16 juin, c'est la 4^e DI qui va gagner l'Angleterre pour continuer le combat. Mais 8 militaires sont tués par des avions italiens avant d'embarquer à Airvault-Gare, et reposent au cimetière d'Airvault. Le camp, en tant que dépôt de guerre de l'armée polonaise, fut dissous le 19 juin 1940.

Le 9 septembre 2000, un Mémorial des Polonais, ainsi qu'une Croix, sont inaugurés à l'emplacement de l'ancien camp. Depuis, les relations franco-polonaises sont suivies à Airvault, marquées par un jumelage de la commune d'Airvault avec celle de Wisznice, dans la voïvodie de Biala Podlaska.

Dès l'été 1940, le camp est occupé par les Allemands pour y interner des « prisonniers de guerre coloniaux », surtout Marocains, Algériens, Tunisiens, Malgaches, Sénégalais, Antillais et Indochinois. Ce camp s'appelait le frontstalag 231 d'Airvault, et était rattaché au camp de base 132 de Laval. Il fut entouré de barbelés et de postes de garde.

Il fut fermé en février 1941.

On ne sait combien de prisonniers y ont été retenus, probablement un millier, mais les conditions sanitaires y deviennent vite catastrophiques, et nombre d'entre eux vont y mourir, en particulier de la tuberculose.

Après la Libération, 26 cadavres non inhumés et trouvés sous un tas de pierres, y sont identifiés, puis enterrés au pied de la Butte du Fief d'Argent, qui est le terroir de la cimenterie d'Airvault. Il y a 22 Marocains, 2 Algériens et 2 Tunisiens. Des sépultures y sont aménagées.



Le Souvenir Français, avec la collaboration de la population airvaudaise, y fera ériger par la suite un monument commémoratif inauguré le 27 juillet 1945, en présence des autorités marocaines, départementales et municipales.

La superficie du cimetière est de 349 m² et il a obtenu le statut de Nécropole nationale en 1990.

Le relevé des tombes est disponible sur le site « [memorialgenweb](http://memorialgenweb.org) »

Christian FLEURY



LE MUSEE D'AIRVAULT



C'est un musée de tradition populaire initié par M. Guidez, un instituteur ayant longtemps exercé à Airvault. Il rassembla autour de son projet un bon nombre de passionnés comme lui, heureux de transmettre, à travers des objets collectés, les us et coutumes de l'Airvaudais.

Il fonda alors une association qui œuvra jusqu'à ce que la municipalité prenne en charge la riche collection. Restait à l'association une mission de mise en valeur. Ce qui fait que nous organisons des expositions, collectons des souvenirs, aidons aux animations scolaires entre autres, voire aux visites guidées à la demande de la responsable municipale du patrimoine.

Nos expositions ont toutes pour but d'évoquer, dans des domaines divers, la vie des Airvaudais entre 1870 et 1960, la plupart des objets du musée témoignant de cette période.

Quelques-uns d'entre nous, habitués aux recherches généalogiques, avaient, l'année passée, fait un travail passionnant concernant les parcours des poilus de notre contrée, travail qui avait enrichi notre expo « L'armistice, Vivre après ».

Cette année notre exposition révélera, à travers les archives départementales et surtout locales, comment Airvault puis les villages inclus depuis dans le « Grand Airvault » sont entrés petit à petit, dans l'ère du « Confort Moderne ».

Ainsi découvrira-t-on que la ville doit l'arrivée de *l'électricité* à « La Société Electrique d'Airvault » fondée en 1905. La concrétisation du projet ne fut pas simple. L'étendre à l'ensemble de la contrée ne fut pas si rapide qu'on aurait aimé, loin de là.



L'eau courante était dans bien des foyers, grâce aux pompes élévatrices installées sur les puits privés ou communaux. Mais *l'adduction d'eau* ne fut établie à Airvault qu'à partir de 1952... Et les propos retrouvés dans les délibérations des Conseils municipaux attestent des difficultés financières et relationnelles engendrées par ces travaux.

Pompe dragon à Tessonnrière

Les conséquences de ces progrès fondamentaux furent nombreuses, et là encore, c'est grâce aux archives qu'on a pu retracer les diverses étapes de l'installation du télégraphe, du téléphone, de la Poste, des bains-douches, de l'arrivée du cinéma, des postes de radio etc. et bon nombre de commodités dont il a fallu parfois démontrer longuement l'intérêt... Les habitudes ancrées de longue date ne sont pas si faciles à faire évoluer ; et la méfiance et le coût ont été des freins. Il est amusant de constater la relative résistance à l'installation du téléphone dans les villages, entre 1900 et 1920, quand en 2019, nos enfants vivent sous l'emprise de leur iPad et de leurs « 25000 amis »...



Le tarif des Bains-Douches à Airvault

Pour illustrer toutes ces recherches, nous avons réuni objets, photos et documents. Nous avons emprunté à des collectionneurs des téléphones, des standards, des postes de radio, quelques petits appareils ménagers, des phonos, machines à laver et premières cuisinières électriques. Nous souhaitons montrer l'évolution des inventions : par exemple passer du puits et de son treuil à la pompe Dragor puis aux robinets « eau chaude ou froide » ! Mais en même temps de la « coussote » et son filet d'eau à l'eau tellement « courante » qu'elle coule sans contrôle...

Cette exposition sera ouverte tout l'été jusqu'à fin octobre.

Les visiteurs pourront librement circuler dans l'ensemble des salles et divers bâtiments du musée, sans oublier à travers les carrés du jardin « des plantes médicinales et aromatiques », clin d'œil aux moines qui ont habité le lieu jusqu'à la Révolution Française.

Sûzel Barret, secrétaire des Amis du Musée d'Airvault



ARSÈNE LÉON LARGEAU.

Curé jureur et constitutionnel

Voici le parcours de vie d'un curé du pays de Champdeniers, d'origine modeste, son père avait été maréchal, puis cabaretier. Il prêta le serment à la constitution civile du clergé. Ce qui lui permit d'être pensionné de l'État français.

Arsène Léon Larjault, assermenté, curé de Sainte-Ouene. À partir de 1793, il est officier public et signe les registres d'état civil. Il fait partie de l'administration municipale de Champdeniers dont Louis Hercule Terrasson, curé de Saint-Denis est le président. Les autres ecclésiastiques membres de cette administration sont Joseph Ayrault, curé de Champdeniers, chef de bureau, Charles Texier, ex-prêtre de Ste-Pezenne, secrétaire en chef, Jacques Guillemoteau, curé de Xaintrais, Benjamin Lambert, curé de Surin et Noël Abel Pastural, ex-bénédictin de l'abbaye de St-Maixent, instituteur à Germond. **Réf. Etat du clergé. Archives du diocèse de Poitiers.**

Il est baptisé, **le 17 novembre 1736**, par l'abbé Bion, curé de St-Maxire. Il est fils d'Arsène Largeau dit Poictevin, cabaretier, et de Françoise Guitteau. Son parrain est Léon Jourdain de Villiers et sa marraine est Françoise Geneviève Jourdain. Le père ne sait pas signer. La famille Jourdain est une famille noble, dont le père Léon, chevalier, seigneur de Villiers, est enseigne colonel du régiment du Poitou.

Le père Arsène Largeau vient de la ville de Poitiers, d'où son surnom Poictevin, où il habite comme garçon maréchal, comme en témoigne sa présence à la signature du contrat de mariage de sa sœur Marie Largeau avec Pierre Amillet, le 22 novembre 1727. L'acte a été passé devant Me Héliou, notaire à Poitiers. **Réf 4 E 23/ 150.**

Arsène Largeau a épousé Françoise Guitteau, l 5 septembre 1753, à Villiers-en-Plaine.

La famille.

Les informations sur cette famille sont rares. Arsène, le père, est fils de Jean Largeau et Michelle de Charanton. Il assiste, le 23 janvier 1729, à l'inhumation de sa mère, décédée le 22 janvier. Parmi les autres témoins sont notés les présences de René Poirier et Pierre Amillet, ses deux gendres.

On ignore la date d'arrivée d'Arsène à Villiers-en-Plaine.

Un acte a été rédigé , **le 19 mai 1741, devant Me Simon**, notaire de la Chatellenie de Saint-Maxire. Par cet, acte Arsène Largeau et Françoise Guitteau, autorisée de son mari, déclarent renoncer à la succession mobilière et immobilière de défunt Pierre Barbade, grand-oncle de Françoise Guitteau. **Réf. 3 E 1039-1et 2.**

Pour faire ses études au séminaire, Arsène reçoit une rente.

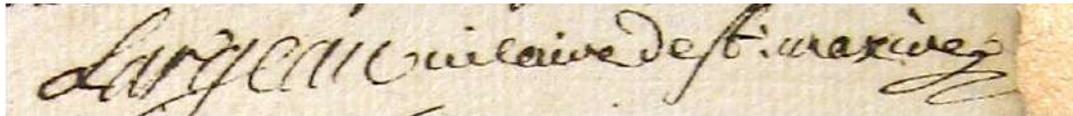
Le cas était fréquent, de familles aisées ou nobles, venant en aide à de futurs prêtres, peut-être parce que, disposant de revenus modestes, la famille de l'étudiant séminariste, n'a pas les moyens de lui assurer les moyens décentes pour étudier (ou peut-être par le don ainsi fait, gagner la faveur de l'Église ou du Ciel ?).

Le 8 novembre 1759, Pierre Chevalier, notaire de la Châtellenie de Saint-Maxire, fermier de la terre et seigneurie d'Oriou et son épouse Marie Anne de la Roy, veulent faciliter le désir d'Arsène Largeau de devenir prêtre. Ce dernier, fils d'Arsène Largeau, cabaretier, est étudiant au séminaire de la ville épiscopale de La Rochelle.

Pour lui donner les moyens de subsister, ils créent en faveur d'Arsène, une rente de 100 livres, rente générale et hypothécaire, pendant le cours de sa vie. Cette rente lui servira de titre clérical et sacerdotal. Ils la mettent et l'assignent sur tous leurs biens, notamment la métairie de Chantoiseau, sise à Saint-Maxire.

Ce titre clérical est modifié **le 11 novembre 1759**. La rente viagère n'est plus que de 80 livres « pour sa vie seulement, si plus tôt il est pourvu d'un bénéfice ». La rente sera payée en deux termes de 40 livres. Le premier paiement sera effectué lors de son ordination au sous-diaconat.

Quatre témoins vont attester que la métairie de Chantoiseau est bien la propriété de Pierre Chevalier et de son épouse. Ce sont Louis Rivet, maréchal, et Louis Rivet, laboureur, Pierre Denizeau et Antoine Denizeau, meuniers, tous demeurant à Saint-Maxire. L'acte a été passé devant Me Bion. **Réf 3 E 6951**. Arsène Largeau est vicaire de Saint-Maxire lors du décès de son père qui a été enterré, le 24 août 1769 à l'âge de 72 ans à Saint-Maxire.



Vicaire à Saint Maxire

Il est toujours vicaire de Saint Maxire, quand il assiste comme témoin au contrat de mariage de son frère Jean, menuisier, **le 23 janvier 1774**. Ce dernier épouse Catherine Aubineau, fille de Gilles et défunte Catherine Jolly. Contrat de mariage passé devant Me Moreau, notaire à Coulonges. **Réf. 3 E 13343**.

Curé de Sainte Ouenne

Puis il arrive en tant que curé dans la paroisse de Sainte-Ouenne, **en septembre 1786** où il remplace le curé Lafiton. **Réf. Registres paroissiaux de Sainte-Ouenne**.

Plus d'un an plus tard, Arsène Largeau se plaint de ne pas avoir de presbytère à Sainte-Ouenne. Et le **4 novembre 1787**, devant le notaire Garoteau, les habitants se réunissent à l'initiative de Jacques Disleau, syndic de la dite paroisse et sur l'intervention de monseigneur l'intendant.

Ce dernier les informe que Léon Largeau, curé de la paroisse a présenté une requête à Monseigneur l'intendant, lui exposant qu'il n'y a point de presbytère. Depuis un an qu'il est pourvu de la cure, il a fait tout ce qu'il a pu pour se procurer un logement convenable, sans parvenir à réussir. Ses prédécesseurs ne lui ayant laissé aucune facilité puisqu'eux habitaient des maisons à eux et que leur famille occupe actuellement.

Le curé affirme qu'il n'y a aucun local vacant qu'il pourrait occuper. Il demande donc à ce qu'il soit incessamment bâti un presbytère aux frais de la paroisse, dans un jardin des bénéfices de la cure.

Comparaissent parmi les habitants Pierre Disleau, fermier, lequel a approuvé qu'il n'y avait pas de presbytère. Il convient d'en bâtir un. Les autres habitants présents sont Pierre Denizeau, Jean Trouvé, Antoine Courtin, Jean Renaudet, Pierre Rivet, Pierre Marillet, François Guilbot, Louis Gourit, Jacques Arnault, Jean Rivet, François Maynard, François Defaye, Antoine Guillemin, Pierre Rivet, fermier Pierre Frelaud. **Réf. 3 E 4789**.

L'assemblée de paroisse de Sainte-Ouenne, est convoquée le 14 février 1789, par Pierre Disleau, fabriqueur, pour nommer un nouveau fabriqueur. Celui-ci affirme ne plus pouvoir s'occuper des affaires de la fabrique. Arsène Largeau est présent. Jean Trouvé, marchand demeurant dans le bourg, est désigné fabriqueur. Il est autorisé à poursuivre l'instance contre le sieur Decemme. Acte passé devant le notaire Garoteau. **Réf. 3 E 4790**

Arsène est témoin au contrat de mariage de sa nièce Suzanne Largeau, fille de Louis Largeau, boulanger, et Marie Anne Margat, tous demeurant à Sainte-Ouene, avec Jean Sareau, maître boulanger, veuf de Anne Billerot, demeurant paroisse de Saint-Léger à Saint-Maixent. Selon l'acte « **messire Arsène Largeau, prêtre, curé de la paroisse de Sainte-Ouene, son oncle, promet de lui bailler et payer par forme de récompense et bonne amitié qu'il a pour elle, en argent et en blé, froment un tonneau et demi de blés**, payable en trois termes ». Le premier paiement se fera à la quinzaine après la Saint Michel, le second à la quinzaine après Noël, et le dernier à la « Notre Dame de Mars ». **L'acte a été passé devant le notaire Maupetit, notaire à Pamplie, le 2 mai 1787.**

Le **25 septembre 1780**, Arsène Largeau, vicaire, est témoin ainsi que Pierre Sicot, farinier, à la rédaction du testament de Jean Delaunay, laboureur, demeurant à la métairie de Boutteville, à Saint-Maxire, en faveur de son neveu, Louis Delaunay, demeurant avec lui en communauté avec sa femme et sa mère. **Acte du notaire Bion.**

Le **7 mars 1789**, il est assigné par Pierre René Gellé, huissier au siège royal de Saint-Maixent pour participer aux Etats Généraux, comme membre du Clergé. **Réf C 693.**

Il fait une déclaration, le **9 messidor de l'an 6** où il affirme être pensionnaire ecclésiastique et n'avoir pas rétracté les serments prescrits par la loi du 14 août 1792. Serments qu'il a fait , ajoute-t-il, dans les délais convenables. Terrasson a entériné sa déclaration le 17 messidor an 6.

284
je soussigné, pensionnaire de la paroisse déclare
que je n'ay rétracté aucun des serments prescrits
par les lois, et notamment celui de la loi du 14 août
1792. que j'ay fait dans les délais convenables, et
même le 9 messidor au printemps de la République
française une et indivisible; Largeau pensionnaire
ecclésiastique

Acte et certifié la signature ci dessus pour être celle de
Citoyen Largeau pensionnaire ecclésiastique par abus administrateurs
Municipaux du Canton, à Champdeniers le 17 Messidor an 6.
de la Rép. fr. une et indivisible

Signé
Terrasson
C. A. Terrasson

DEUX SÈVRES
MUNICIPALITÉ DE CHAMPDENIERS
DEUX SÈVRES

Le **5 ventôse de l'an 9**, il est témoin avec Jean Trouvé, maréchal, du testament de René Delapierre en faveur de son épouse Julie Citoys et de celui de la dite Julie Citoys en faveur de son époux. L'acte a été passé devant Garoteau, notaire à Champdeniers. **Réf. 3 E 4797.**

Arsène Largeau, a dû se plaindre au préfet (date inconnue) de n'avoir pas perçu le versement de sa pension. Dans le registre de correspondance générale du 19 fructidor de l'an 8 au 25 floréal de l'an 9, le préfet des Deux-Sèvres lui répond qu'il est « touché de la position affligeante » où est placé le curé de Sainte Ouene à cause du retard du versement de sa pension. Le préfet assure avoir écrit au

ministre pour que soient payés l'an 8 et l'arrière qui lui est dû. Mais le payeur « attend de jour en jour les fonds qui doivent compléter le 1^{er} semestre de l'an 8 ». **Réf Correspondance envoyée par la préfecture. Série 1M. 35. Numéro 677.**

Curé à Surin et desservant de Sainte-Ouenne.

Un document de l'an 11, à propos de la nomination des prêtres, précise qu'une pétition en faveur de Léon Largeau a été signée pour garder le prêtre dans la paroisse de Sainte-Ouenne. **Série V.**

Le premier messidor de l'an 12, Il devient curé de Surin, tout en assurant le service religieux à Sainte Ouenne. Les deux paroisses étant réunies, celle de Surin est considérée comme succursale où il demeure.

Ce qui a provoqué une protestation de l'administration municipale de Saint-Ouenne, désireuse de garder son curé.

Le maire de Surin envoie une lettre au préfet des Deux-Sèvres, **le 27 novembre 1806**, pour lui assurer que le desservant placé dans sa commune « jouit du presbytère, du jardin et autres objets en dépendant. » L'arrêté du conseil municipal du 23 thermidor de l'an 13 lui a accordé 30 boisseaux de froment, régulièrement fournis chaque année. Le premier magistrat de Surin rappelle un entretien avec le maire de Sainte-Ouenne au cours duquel ils sont tombés l'un et l'autre d'accord sur ces 30 boisseaux versés par leur propre commune.

Arsène Largeau s'est-il plaint à nouveau auprès du préfet de l'insuffisance de son traitement ? **Le 16 novembre 1807**, le conseil municipal de Sainte-Ouenne rédige un procès verbal, en réponse au courrier du préfet du 18 octobre 1807, demandant d'assurer « un traitement convenable au desservant » de la succursale de Surin.

Le conseil municipal estime que leur desservant n'a point à se plaindre des habitants de Sainte-Ouenne. Ceux-ci se sont toujours montrés « zélés » à lui assurer son traitement. La commune lui assure 30 boisseaux de froment par an, conjointement avec celle de Surin. Cette dernière lui assure la même quantité de boisseaux.

Les habitants de Sainte Ouenne sont libres, s'ils le veulent de continuer leurs dons volontaires à leur curé. Ce dernier ne manque pas d'avantages puisqu'à Surin, il a le presbytère et le jardin à sa disposition.

Remarque : Dans un extrait des minutes de la secrétaire d'État du ministère des cultes, du 5 nivôse de l'an 13, il était bien précisé

- 1- que le paiement des desservants et vicaires demeurait à la charge des communes et de leurs arrondissements.
- 2- que les préfets régleraient le quotité de ce paiement et détermineraient les moyens de l'assurer soit par les revenus communaux et les octrois, soit par voie de souscriptions, d'abonnements et prestations volontaires...

Il a 500 francs de traitement annuel. **Il décède le 3 mai 1811**. À la différence des autres prêtres du canton de Champdeniers, il n'a pas de fortune, ni fermes, ni rentes. En voici pour preuve la déclaration de succession faite par Louis Largeau, son frère, cultivateur, demeurant dans la commune de Villiers-en-Plaine qui affirme qu'il « dépend de la succession de desservant, que les meubles et effets détaillés » dans un état joint à la déclaration, d'une valeur de 480 francs. **Réf. 3 Q / 7-37.**

Bureau de Champdeniers

Marc BOUCHET. Adhérent 527.

LES GENS DU CHÂTEAU DE LA MEILLERAY (suite)

Jardiniers et orangistes

Le Duc de la Meilleraye veut un jardin digne du château magnifique qu'il fait construire mais aussi une orangerie comme seuls en possèdent les plus grands seigneurs. Comme les concierges, les jardiniers orangistes sont souvent recrutés loin du Poitou :

noms	titres	période	origine
Antoine DERROY ou LE ROY	jardinier de Mgr le Grand Maître	1637	?
Pierre BARRAULT	jardinier de Mgr le Grand maître	1637	?
Pierre CHEVALIER et son fils Jacques CHEVALIER x Hylaïre MOUSSEAU	jardiniers du château de la Meilleraye	1640	Gâtine
Pierre COMPAGNON x Magdelaine LA TOUR	jardinier au château de la Meilleraye, maître de l'orangerie	1642-1651	?
Georges DUPUY x Françoise SAUZEAU	jardinier de Mgr le duc de la Meilleraye	1653-1661	Gâtine ?
Mathieu DELACOURT	maître et gouverneur de l'orangerie, ancien jardinier et concierge de Chilly Mazarin)	1661-1665	Paris, Chilly-Mazarin
Louis LE BÉ et ses fils Eustache, Jean et Pierre	jardinier de la Meilleraye	1671-1674	?
Les frères Antoine et Olivier MARQUANT et leur neveu Pierre TROUVAIN (voir généalogie)	jardiniers orangistes	1679-1715	Vexin normand
Hervé LANGE x Marie DERRÉ (mariés à Ménigoute (79))	orangiste	1707-1718	« Breton de nation »
Joseph DION x Catherine JOANNEAU	orangiste	1727	?
François BILLAUD x Marie AUDEBRAND	orangiste	1730-1734	?
Nicolas GUERRY	jardinier du château de la Meilleraye	1739	?
Jean FAULCON x Marie Anne DUBOIS, Pierre FLEURANCEAU leur gendre	jardiniers orangistes de la Meilleraye	1752-1782	Vendevre-du-Poitou

« L'une des plus vastes et des plus belles orangeries du royaume »

Alliée de LE NÔTRE, le créateur des jardins de Versailles, la famille MARQUANT est une grande famille de jardiniers fleuristes et orangistes qui ont exercé leur art dans les environs de Paris, en Touraine et en Poitou. Avant d'arriver à la Meilleraye, Antoine MARQUANT, comme son neveu Pierre TROUVAIN qui le rejoint en 1693, cultive les jardins des FLACOURT au château du même nom près de Mantes-la-Jolie (78). (C'est bien le château familial d'Etienne DE FLACOURT, qui fut chargé par le Duc de la MEILLERAYE d'implanter une colonie à Madagascar. D'ailleurs, il est probable que quatre jeunes princes malgaches, confiés au Duc par FLACOURT puis mis en apprentissage à St-Maixent, aient séjourné au château de la Meilleraye dans les années 1660). . Antoine MARQUANT qui épouse l'une des filles de Marin REYÉ vit ses dernières années à la Meilleraye. On trouve quelques traces de son activité. Le 24/01/1686, il déclare 382 pieds d'orangers et citronniers, trois grenadiers en fleur, un

laurier rose, un myrte et reçoit l'année suivante 210 livres pour la livraison de 42 orangers à Versailles pour le service de Sa Majesté. Son neveu et successeur, Pierre TROUVAIN natif aussi de Flacourt (78) est moins doué pour l'horticulture et après avoir été « mis dehors pour ne pas avoir fait son ouvrage », il tient un temps l'auberge de la Meilleraye avec son épouse puis loue la borderie de la Maison Brûlée de Vouhé. Malgré l'abandon de la Meilleraye par ses propriétaires, il semble que l'orangerie ait subsisté jusqu'à la fin du siècle.

Arbre des MARQUANT ou (LE MARQUANT)

-Jean MARQUANT x Suzanne GOUCHART +1649 Etrépagny (27)

-Jean (jardinier du Duc de Longueville à Etrépagny) x Jeanne TRUMEL +1654 Etrépagny (27), sœur de Marin TRUMEL (jardinier du Roi et gouverneur de l'Orangerie de Versailles), enfants de Nicolas TRUMEL (jardinier du Roi) et de Marguerite LE NÔTRE cousine germaine de Jean LE NÔTRE père d'André LE NÔTRE

-Louis °1639 Etrépagny (27) (jardinier au château de Chantilly) +1679 Chantilly (60) x1667 Versailles St-Julien (78) Geneviève COQUELIN

-Louis (jardinier au château de Bandeville, puis à St-Cyr-sous-Dourdan puis à St-Arnoult-en-Yvelines) x1696 Louveciennes (78) Catherine BOUCHER

-Louis x1700 Versailles ND Catherine GABEL

-Robert °1641 Etrépagny (27)

-Pierre °1644 Etrépagny (27)

-François °1647 Etrépagny (27)

-Catherine °1651 Etrépagny (27) x Antoine NEVEU

- Jean xx 1654 Etrépagny (27) Marguerite POSTEL

-Jean Jacques °1656 Etrépagny (27)

-Marguerite °1657 Etrépagny (27)

-Guillaume °1659 Etrépagny (27)

-Louis (jardinier à Etrépagny puis à Flacourt) x Michelle CANIVET °Forêt-la-Folie (27)

-Jean °1643 Etrépagny (27)

-Marie °1646 Flacourt (78) +1721 Dammartin-en-Serve (78) x Henri TROUVAIN (laboureur) fils de Pierre et Charlotte BOUCHER

-**Pierre TROUVAIN** °1669 Flacourt (78) (jardinier à Flacourt et la Meilleraye) +1723 Beaulieu-sous-Parthenay (79) x1698 Vouhé (79) Anne SINTURET

-Marie Anne TROUVAIN °1699 Beaulieu-sous-Parthenay (79) x1724 Beaulieu-sous-Parthenay (79) Raphaël MERIGOT (maréchal)

-Jeanne TROUVAIN °1701 Beaulieu-sous-Parthenay (79)

-Marie Anne TROUVAIN °1704 Beaulieu-sous-Parthenay (79)

-Marie TROUVAIN °1705 Beaulieu-sous-Parthenay (79) x1735 Beaulieu-sous-Parthenay (79)

Pierre PICARD (bordier)

-Pierre TROUVAIN °1715 Beaulieu-sous-Parthenay (79) (maréchal) x1745 Parthenay -le-Vieux (79) Marie Anne BERNAUDEAU

-Louis TROUVAIN °1674 Flacourt (78) +1740 Boinvilliers (78) x1696 Flacourt (78) Marie MESLIN

-Angélique TROUVAIN x1695 Flacourt (78) Georges COTTIN (jardinier à Mantes-la-Jolie (78)

-Marie Madelaine TROUVAIN °1676 Longnes (78) x1700 Flacourt (78) Louis CHARDET

-**Antoine MARQUANT** °1648 Flacourt (78) (jardinier orangiste du Duc de la Meilleraye +1701 Beaulieu (79) x Anne Françoise REYÉ

-Olivier °1684 Beaulieu-sous-Parthenay (79)

-Anne +1739 Beaulieu-sous-Parthenay (79) x1708 Beaulieu-sous-Parthenay (79) François LEGROS dit Bonneval (vitrier)

-Olivier LEGROS °1709 Beaulieu-sous-Parthenay (79) (vitrier) x1733 Allonne (79) Jeanne METAYER, xx1741 St-Pardoux (79) Renée BIENVENU

-Anne LEGROS °1715 Vouhé (79) x1733 St-Pardoux (79) François CHAUVINEAU, xx1739 Beaulieu-sous-Parthenay (79) Jean RINCENT

-Jeanne LEGROS °1715 Vouhé (79)

-François Rémy LEGROS °1717 Beaulieu-sous-Parthenay (79) x1750 St-Pardoux (79) Marie LETARD

-Marie Françoise LEGROS °1720 Vouhé (79) x1751 Parthenay-le-Vieux (79) René DEBOEUF

-Pierre LEGROS °1723 Vouhé (79) x1756 St-Pardoux (79) Marie PETRAULT

-Pierre LEGROS °1725 Vouhé (79)

-Jacques +1770 St-Pardoux (79) x Louise IMBERT

-Anne °1731 St-Pardoux (79)

-Jacques (tisserand) x1774 St-Aubin-le-Cloud (79) Marie BAUDET

-Louise

-Louis (sacristain de St-Pardoux)

-Louise °1651 Flacourt (78)

-**Olivier (Honorat-Olivier) MARQUANT** °1654 Flacourt (78) (jardinier au château de Véretz (37) et à la Meilleraye) x1685 Véretz (37) Anne PESCHOT

-Anne °1686 Véretz (37)

-Charles x1719 Poisay-le-Joli (86) Françoise MAUDUIT

-Eustache °1656 Flacourt (78)

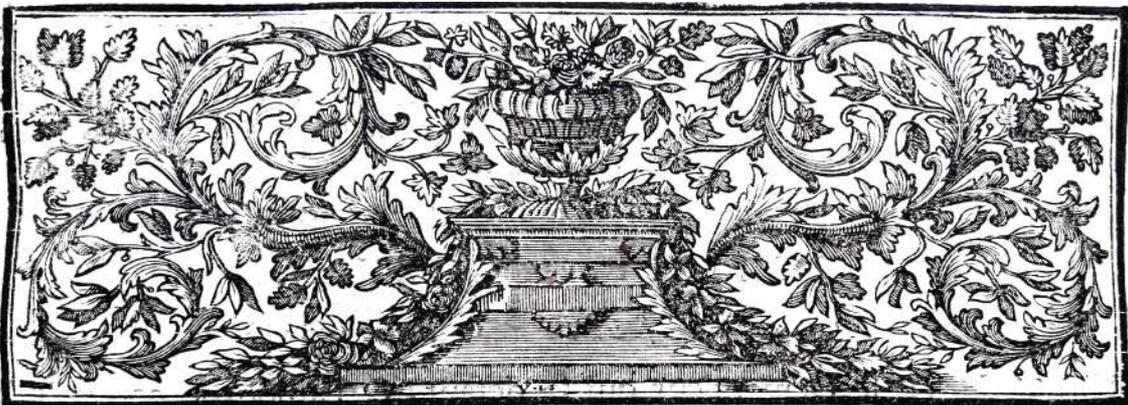
-Louis °1660 Flacourt (78) (jardinier de M. de Clermont) x1687 Flacourt (78) Anne DURANT

-Louis xx1696 Septeuil (78) Jeanne MARCQ

-Pierre °1704 Boinvilliers (78)

Bien d'autres « étrangers » sont passés au château : des seigneurs parents du Duc ou de la Duchesse, son secrétaire parisien Isaac CHERRÉ parrain à la Meilleraye en 1650, le fermier des forges Louis TRASSARD venu de Chartres en 1678, le chirurgien flamand Boniface D'HERPION dit le Pape et sa première femme du même pays Oudille GILLOTTEAU, le libraire imprimeur bordelais Charles DARBIS dont l'épouse niortaise accouche à Beaulieu en 1684. Et de nombreux pensionnaires du Duc de la Meilleraye viennent y passer leurs vieux jours : Martin LITTIER et Pierre CHESSE canonniers du château de Nantes meurent à Beaulieu en 1637 et 1660, André DUGIBAUT DE BELLEGARDE ancien capitaine des gardes du maréchal au château de Nantes, à l'Arsenal de Paris et gouverneur du château de la Meilleraye y meurt en 1700 à l'âge de 80 ans, mais aussi Gaspar GELY d'Auvergne ancien domestique et pensionnaire du Duc en 1730, etc. Enfin, aux abords du château, la création d'une forge à fer par le Duc de la Meilleraye à Barrou puis à La Peyratte et l'exploitation des forêts des environs pour la fournir en charbon a aussi attiré des ouvriers spécialisés, des charbonniers, bûcheurs et voituriers du Maine, d'Anjou, de Bretagne... dont beaucoup ont fait souche dans ce petit coin de Gâtine.

Stéphane DALLET



DU CÔTÉ DES BLOGS

Le texte que j'ai choisi de mettre en avant est extrait du blog [Nids de MOINEAU](#). Il est tenu par Xavier CHOQUET et centré sur ses recherches familiales dans le Thouarsais. Xavier y écrit à mon goût très rarement. J'espère, en vous le faisant découvrir, lui donner l'envie de continuer à l'enrichir. En aura-t-il le temps ? Xavier a rejoint notre conseil d'administration et il contribue maintenant à l'écriture sur notre blog Génée79.

Raymond DEBORDE

UN MOINEAU EN MORÉE

Dans les guerres enseignées à l'école, tous avons eu connaissance principalement des guerres napoléoniennes, de la guerre de 1870, des deux conflits mondiaux et des guerres liées à la décolonisation.

Nos familles cependant ont été concernées parfois par des micro-conflits de 3-4 ans en opération à l'étranger, conflits largement oubliés depuis.

Je souhaiterais donc vous parler d'un descendant de François MOINEAU, Pierre MOINEAU qui est mort bien loin de chez lui en tant que soldat.

Pierre MOINEAU (descendant à la cinquième génération de François), est né le 20 juin 1811 à Mauzé-Thouarsais et est décédé à Modon en Grèce le 30 janvier 1833.

Question : Mais qu'est-il donc allé faire en Grèce ?

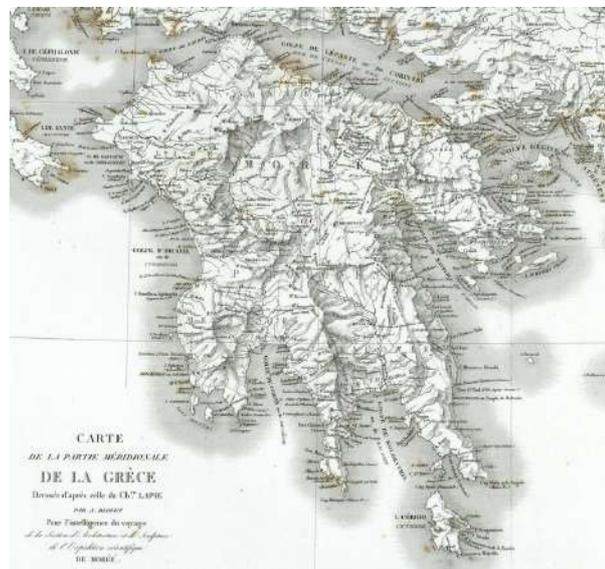
Pierre MOINEAU est mort durant un conflit assez court nommé Expédition de Morée. La Morée qu'est-ce que c'est ? C'est l'ancien nom du Péloponnèse, région du sud de la Grèce. Le nom de Morée était attesté depuis le Moyen-Âge sans qu'on sache réellement l'étymologie de ce nom.

Cette intervention militaire française intervient vers la fin de la guerre d'indépendance grecque (1821-1829) et se prolonge jusqu'en 1833 où il s'agissait, comme beaucoup de conflits de garder une influence dans la région et empêcher un éventuel retour des Ottomans qui occupaient la région.

Notre ami Pierre n'a pas eu de chance, car une très grande partie des troupes mobilisées sur l'expédition retournèrent en France dès octobre 1828. Il a dû être mobilisé pour tenir les positions. Pierre mourra quasiment à la fin de l'expédition, à l'hôpital militaire de Modon, le 30 janvier 1833, des suites de la tuberculose.

De ce conflit mineur nous restent des archives fabuleuses. En effet, ces années marquent l'intérêt majeur des scientifiques pour la Grèce, berceau de la civilisation. Un corps de scientifiques a accompagné les soldats pour des relevés de botanique, zoologie, de géographie, d'architecture, d'archéologie.

La plupart des ouvrages relatifs à cette expédition scientifique sont disponibles sur le portail Gallica de la BNF. J'ai contacté le Service Historique de la Défense pour en savoir un peu plus sur les archives disponibles sur ce conflit.



Carte du Péloponnèse d'A. BOUET (1831), source Wikipédia

Xavier CHOQUET

L'ENTERREMENT D'UN PROTESTANT EN 1740

Autrefois, les notaires intervenaient à tout propos pour constater les situations juridiques les plus variées. Au cours des recherches dans leurs minutes, il arrive aux généalogistes de tomber sur des actes qui sont de véritables tranches de vie. En voici un exemple.

Lorsqu'il révoqua l'Edit de Nantes, en 1685, Louis XIV était persuadé que les persécutions avaient fini par ramener la majorité des prétendus réformés dans le giron de l'église catholique. Il en restait quelques-uns, bien sûr, des opiniâtres, mais les dragons du Roi sauraient bien les convaincre de la supériorité de la vraie foi. Ce n'est pas ce qui s'est passé, et les calvinistes qui n'avaient pas fui le royaume continuèrent à y professer secrètement leur religion.

Les protestants refusaient les sacrements catholiques, hormis le baptême, mais c'était se mettre en marge de la société civile, car ce sont les curés qui enregistraient les naissances, les mariages et les décès. Alors, ils utilisaient d'autres moyens. Ils pouvaient accepter le baptême des nouveaux-nés par le curé, qui ne manquait pas de les enregistrer comme enfants naturels. Le contrat de mariage devant notaire, couramment pratiqué à cette époque, réglait les modalités matérielles de l'union des couples. Enfin, après un décès, c'est encore au notaire que l'on faisait appel, en lui demandant de venir identifier le cadavre devant témoins.

Dans la présente affaire, on avait oublié de faire venir le notaire avant l'inhumation de Jean Vinatier, mort à 85 ans dans sa maison du bourg de Chauray. Pour attester du décès, Maître Bonnet, notaire de Trévin, à la demande du gendre du défunt, a relevé après coup les témoignages de tous les participants et témoins de l'événement, ce qui nous vaut d'assister, presque en direct, à l'enterrement d'un protestant (*Archives départementales des Deux-Sèvres., 3^E4225, minutes Bonnet*).

Voici, en substance, ce que raconte cet acte :

Le 12 octobre 1740, sur les 9 heures du matin, dans une maison du bourg de Chauray, quatre habitants de la paroisse se présentent devant maître Bonnet, notaire demeurant au village de Trévin, dans la même paroisse. Il s'agit de Louis Girard, dit La Busse, charpentier demeurant au village de la Roche, toujours dans la même paroisse, de Pierre Sergent, journalier, d'André Rouget, maçon et de François Moynard, laboureur, tous demeurant au bourg, qui sont là sur la demande de Pierre Maudet, laboureur, demeurant au dit bourg, également présent.

Tous viennent témoigner de la mort de Jean Vinatier, âgé de 85 ans, beau-père du nommé Pierre Maudet, décédé la veille dans sa maison du bourg. Il y est mort de vieillesse et de caducité écrit le notaire, ce qu'a constaté son gendre, lequel est allé demander la confection d'un cercueil au charpentier Girard. Celui-ci le fabrique en bois blanc d'allier (peuplier) et, sur le coup de midi, le porte au domicile du défunt. Il y trouve le cadavre exposé sur une paille, veillé par Pierre Maudet. Les deux hommes enveloppent le corps dans un linceul (un drap) de toile grossière et le déposent dans le cercueil.

Pour se conformer aux ordonnances, qui prescrivent d'inhumer les prétendus réformés nuitamment et sans scandale, Pierre Maudet remet l'inhumation au lendemain, avant l'aube. Il demande l'aide du journalier Sergent et du maçon Rouget, assistés par Jean Pichaurreau, serviteur domestique de Maudet, et par Jean Marsault, dit la Guerre, serviteur domestique du laboureur Moynard, ledit Moynard attestant avoir vu porter ledit cercueil par les quatre hommes, jusqu'à une pièce de terre en jardin, dépendant de la métairie appartenant à la Dame Chauvegrain, de Niort. Une fosse de trois pieds et demi de profondeur et trois pieds de large a été préalablement creusée, dans laquelle le cercueil est descendu et enterré, en présence des quatre porteurs, de Moynard, Maudet et Girard, le charpentier.

Seul François Moynard a signé l'acte, les autres ayant déclaré ne savoir écrire ni signer.

Selon la doctrine réformée de l'époque : aucune cérémonie, ni allocution. Tout juste un court moment de recueillement vint, peut-être, clôturer cette mise en terre. En effet, on ne prie pas pour les morts, car ils sont dans la main de Dieu et les vivants ne peuvent rien pour eux. L'inhumation n'est donc pas une cérémonie religieuse et la présence du pasteur est inutile. Plus rigoureux encore que les luthériens, les calvinistes proscrirent même tout éloge du défunt. Point de monument non plus.

Pierre Maudet, époux de Marie Vinatier, la fille du défunt, était métayer de la Dame Chauvegrain dont il exploitait la métairie dite de la Roussellerie, située dans l'angle formé par les actuelles rues Camille et de la Maison-neuve, au bourg de Chauray. L'inhumation de son beau-père eut donc lieu dans une terre dont Pierre Maudet n'était que locataire. Cela n'avait aucune importance pour les réformés de ce temps-là. Calvin lui-même n'avait-t-il pas exigé d'être enterré en un lieu ignoré de tous ?

C'est seulement à la fin du XIXe siècle que, sous la pression des familles, les inhumations protestantes ont pris la forme que nous leur connaissons aujourd'hui.

Michel GRIMAUULT



LES INFOS DU CERCLE

Avec la rentrée, nous reprenons, en partenariat avec les Archives départementales des Deux-Sèvres, les séances d'initiation dans plusieurs secteurs de notre département. 3 dates et lieux à retenir :

- 30 septembre 2019 aux Archives départementales des Deux-Sèvres à Niort, 26 rue de la Blauderie
- 10 octobre 2019 à la médiathèque de Thouars, 20 boulevard Bergeon
- 15 octobre 2019 à la médiathèque de Sauzé-Vaussais, 1 bis rue du Baron

Pour vous inscrire à la séance de Niort, vous pouvez nous joindre au 05 49 08 55 75 (laissez un message en cas d'absence).

Pour celles de Thouars et de Sauzé-Vaussais, le mieux est de joindre directement les médiathèques aux heures d'ouverture (05 49 66 41 86 pour Thouars, 05 49 29 56 61 pour Sauzé-Vaussais).

Toutes ces séances durent environ 3 heures (de 14 à 17 h) et sont totalement gratuites. Et vous repartirez avec un dossier pour commencer ou organiser votre généalogie.

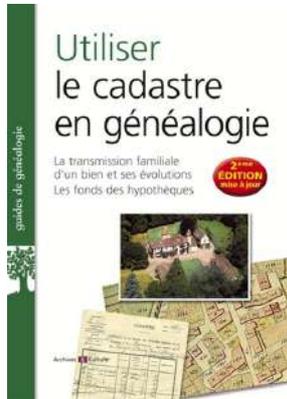


Pour mieux vous informer sur tout ce qui concerne la généalogie dans notre département, nous avons mis en place cet été un nouvel outil très réactif, en complément de cette revue et du blog : une page Facebook. Si vous avez un compte sur ce réseau social, abonnez-vous à notre page. Vous serez informé en temps réel de nos activités et de tout ce qui peut intéresser les adeptes de la généalogie dans notre département et aux alentours : sorties touristiques, culturelles, patrimoniales liées à la généalogie, infos des Cercles voisins, des Archives départementales, recherche d'adhérents...

page Facebook : <https://www.facebook.com/cerclegenea79/>

LA BIBLIOTHÈQUE DU GÉNÉALOGISTE

Un nouvelle rubrique qui renoue avec des propositions de lecture. Pour cette première, nous vous proposons un ouvrage didactique, un document d'histoire locale et un roman ayant un lien avec la généalogie. Bonnes lectures !



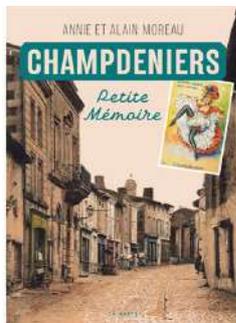
Chez *Archives et cultures*, dans la collection *Guides de généalogie*, Marie-Odile Mergnac publie, entre autres, 2 titres qui sont des rééditions (12 € chacun) :

Utiliser le cadastre en généalogie : la transmission familiale d'un bien et ses évolutions, les fonds des hypothèques

Après une description pas à pas des méthodes de recherches dans le cadastre et le fonds des hypothèques, ce guide pratique permet de prolonger la démarche dans deux directions : autour de tous les fonds cartographiques anciens et autour des archives notariales.

Actes, contrats et dispenses de mariage : comment retrouver ces documents essentiels ?

Présentation des usages en recherche généalogique des différents types de documents d'archives relatifs au mariage : actes de mariage, sommations respectueuses des enfants majeurs aux parents refusant leur union, documents relatifs au mariage de catégories particulières de personnes, aux divorces ou aux dispenses.



Chez *La Geste*, Annie et Alain Moreau proposent *Champdeniers : petite mémoire* (40 €)

Publié en avril, ce livre retrace l'histoire de cette commune des Deux-Sèvres et de ses environs à travers des cartes postales et des photographies anciennes. De Nuchèze à Saint-Denis en passant par Puyraveau et Champeaux, l'ouvrage dépeint la vie quotidienne chez les fermiers, les tanneurs, les aubergistes, les chapeliers ou les orfèvres.



Un roman d'Hélène Gestern, *Eux sur la photo*, publié chez *Arléa* en 2011 et édité en poche en 2013 (10 €)

Hélène cherche la vérité sur la mort de sa mère lorsqu'elle avait 3 ans. Elle possède deux noms et une photographie la représentant avec deux hommes. Stéphane, un scientifique, reconnaît le père d'Hélène. Ils mènent alors leurs investigations dans les archives familiales. Premier roman. Prix René Fallet 2012, coup de cœur des lycéens de Monaco 2012, prix Chronos de littérature 2013 (lycéens).

Sylvie DEBORDE

NOS SORTIES DE SEPTEMBRE

Nous serons présents sur plusieurs fronts pour ce mois de septembre :

- l'après-midi du dimanche 22 septembre en salle de lecture des Archives départementales de Niort pour présenter notre association dans le cadre des journées européennes du patrimoine.

- le même jour à Sainte-Verge pour le 17^e salon du livre. Marguerite Morisson aura présenté son livre « Poitevins en Nouvelle-France » 2 jours avant, le vendredi 20 septembre à 18 heures.

- les samedi 28 et dimanche 29 septembre à Rouillé, chez nos tout proches voisins de la Vienne. Leur rencontre annuelle est consacrée cette année à la généalogie protestante en pays mélusin. Vous trouverez tous les renseignements sur le [blog du Cercle généalogique poitevin](#).

Autant d'occasions de se rencontrer !

21-22 Septembre 2019

Journées Européennes du Patrimoine

Arts et Divertissements

JOURNEESUPATRIMOINE.FR #JOURNEESUPATRIMOINE

Partenaires: radiofrance, France-tv, RATP, C.A.U.E., etc.

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2019

ORGANISE PAR L'ASSOCIATION DU FOYER RURAL DE SAINTE-VERGE

17^e SALON DU LIVRE
DE L'ÉCRITURE, DU SAVOIR & DE LA COMMUNICATION
DE 9 h 00 à 18 h 00

FÊTE DU LIVRE
DES AUTEURS Et DES LECTEURS

Grand rendez-vous d'écrivains locaux et régionaux
Dédicaces : Dimanche De 10 h à 17 h - Plus de 40 Exposants

« Les Thouarsais se livrent dans l'Histoire »
Ce salon s'inscrit dans le cadre des journées du patrimoine avec une exposition de livres rares des 18^e & 19^e siècles, d'autres Thouarsais.
En partenariat avec la S.H.A.A.P.T.

Thème de l'année :
« Sur Les Traces des Premiers partis des Deux-Verges Poitevins au Canada Aux XVIIe et XVIIIe siècles »

En avant première
Vendredi 20 Septembre 2019
à 18 h
Conférence de
Marguerite MORISSON →

Crédit Mutuel, Photos & documents, Espace jeunes (Entrée Gratuite)

Généalogie protestante en pays mélusin

EXPOSITIONS • ÉCHANGES
CONFÉRENCES • INITIATIONS • VISITES

ROUILLÉ Salle des Fêtes
28 et 29 septembre 2019
de 9:30 à 18:00
ENTRÉE GRATUITE

CONTACT: CERCLE GÉNÉALOGIQUE POITEVIN, 22, RUE ARSÈNE ORILLARD, 86000 POITIERS



De nouvelles numérisations et mises en lignes dans le courant de l'été et pour la rentrée...



Suite et fin de la numérisation et de la mise en ligne des plans cadastraux de l'arrondissement de Niort (plans rénovés, remembrés et ré-édités) : environ 5500 plans supplémentaires seront bientôt disponibles.

Suite et fin de la numérisation et de la mise en ligne des déclarations de successions du bureau de l'enregistrement de Niort (1860-1920) et du bureau de l'enregistrement de Parthenay (1790-1920) : 60 années pour Niort et 130 années pour Parthenay de plus, seront à découvrir et consulter.

Les Journées Européennes du patrimoine 2019

Le dimanche 22 septembre de 14h à 18h



Les Archives départementales s'ouvrent au public :

- Venez profiter de la visite commentée du dépôt d'archives, avec présentation des missions, de la salle de lecture et projections de films d'archives.
- Venez écouter les interventions du Cercle Généalogique des Deux-Sèvres.
- Venez voir la présentation de quelques documents de la Réserve précieuse, accueillie temporairement aux Archives départementales des Deux-Sèvres, durant les travaux de réhabilitation de la Médiathèque de Niort.
- Venez expérimenter un jeu de plateau conçu à partir du fonds d'archives série Y avec la conceptrice du jeu, Sarah BLAINEAU, étudiante en master de tourisme, qui se propose d'animer 2 séances de jeu (14h et 16h) pour 6 joueurs, venez parfaire vos connaissances sur les colonies pénitentiaires.
- Venez pratiquer l'art de l'enluminure lors d'un atelier, de 14h30 à 17h00, animé par M. PANDRAUD, Enlumineur de France (8 places disponibles, sur réservation, 50 euros par personne, paiement directement auprès l'intervenant).

Info de dernière minute :

Une lettre autographe, du 16 juillet 1684, signée par Madame de Maintenon (Françoise d'Aubigné) et adressée à son cousin le marquis de Villette-Mursay, Philippe Le Valois, vient de rejoindre les fonds des Archives départementales des Deux-Sèvres. Elle vous sera présentée en septembre 2019.

De plus, à l'occasion du tricentenaire de la mort de Mme de Maintenon, née Françoise d'Aubigné (1635-1719), vous trouverez sur le site internet, le document du mois de juin sur sa jeunesse niortaise et ses relations familiales à travers les collections des Archives départementales et de la Réserve précieuse de la Médiathèque Pierre-Moinot.

